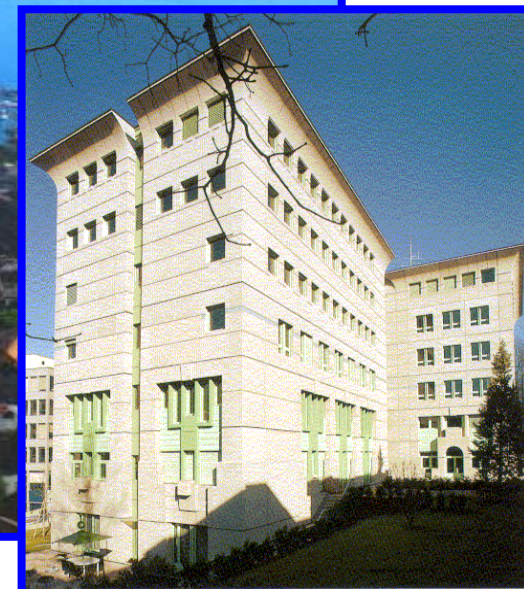
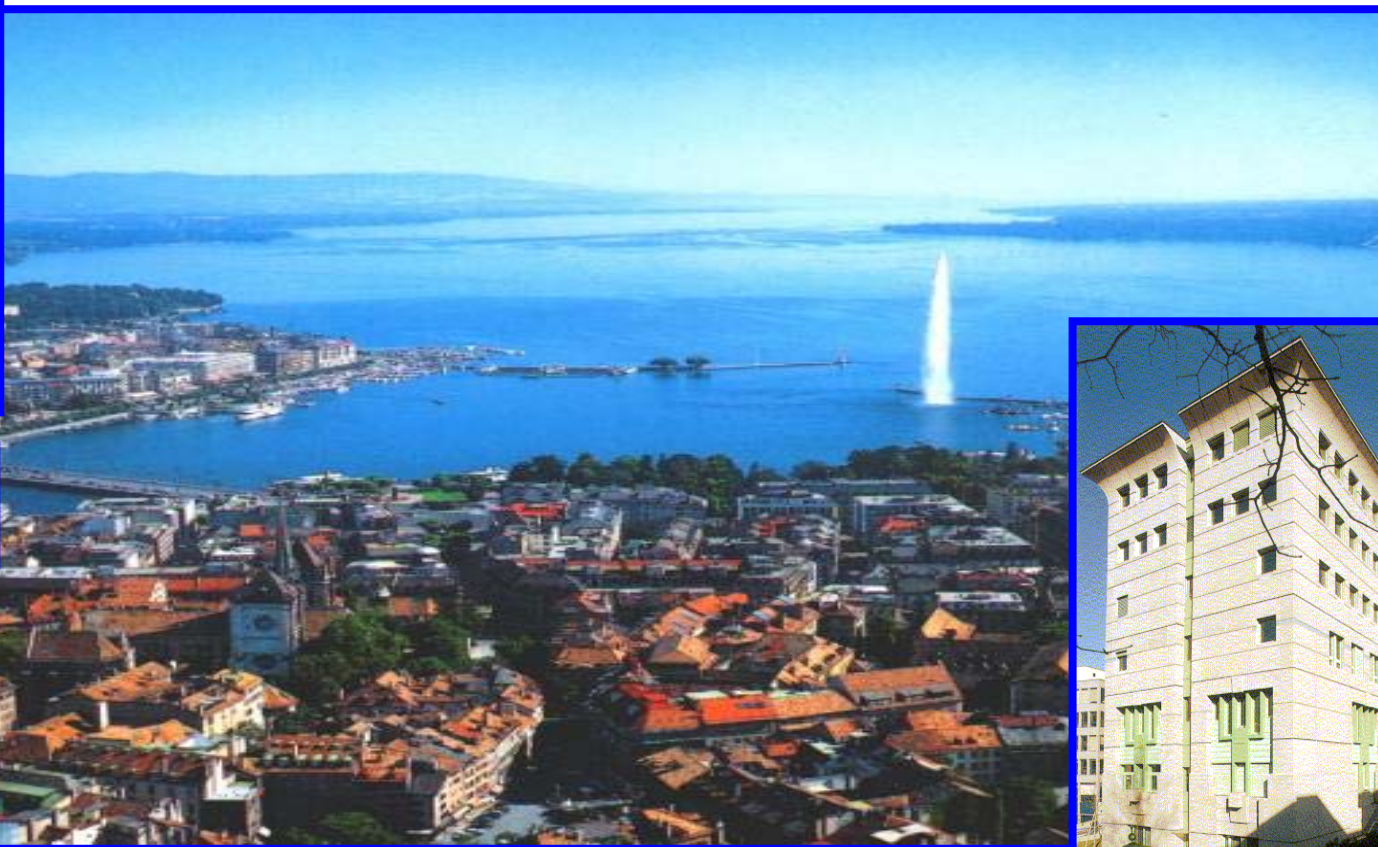


Rapport de gestion 2005



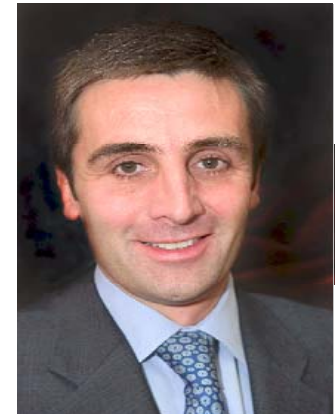
Office cantonal de
l'assurance-invalidité



Caisse cantonale genevoise
de compensation

Modernisation et efficacité au service de la population

J'ai l'honneur d'assurer la présidence du nouveau département de la solidarité et de l'emploi (DSE), qui supervise aussi l'institution autonome de droit public qu'est l'office cantonal des assurances sociales (OCAS).



En cette période difficile que traversent les entreprises et les citoyens, la sécurité sociale se doit d'être performante. Il y va de la restauration de la confiance et de l'autorité de l'Etat dans son acception la plus large, dans le respect des droits des citoyens.

En ce qui concerne l'OCAS, ce respect des affiliés et des assurés passe par l'amélioration des performances des institutions, la promotion de la qualité du travail et la rapidité de son exécution.

C'est ce qui est entrepris au sein de l'OCAS. En résorbant le retard accumulé au fil des ans, les institutions qui composent l'OCAS restaurent la confiance que la population est en droit d'attendre.

La CCGC est en train de se doter d'instruments beaucoup plus performants. Une réforme de l'organisation et de l'informatique se met en place. La gestion et la formation des collaborateurs et collaboratrices ont été restaurées.

L'OCAI, après des années difficiles se prépare à la mise en place de la 5^{ème} révision de l'assurance invalidité. Par une présence accrue au sein de la Conférence suisse des offices AI, l'OCAI permet également à Genève de mieux faire entendre sa voix au niveau fédéral.

Les réformes entamées au sein de l'OCAS me rendent ainsi confiant sur l'avenir de ses institutions.
Je remercie toutes celles et ceux qui oeuvrent au quotidien à leur réalisation.

François Longchamp
Conseiller d'Etat en charge du Département
de la solidarité et de l'emploi



Un coup d'œil en arrière ...

Mai 2003-décembre 2005 ...

Voici deux ans et demi que la loi sur l'Office cantonal des assurances sociales est entrée en vigueur, et déjà, la fin de la première législature du Conseil d'administration est à l'horizon...

Ceci est l'occasion de nous retourner brièvement sur ce qui a été accompli pendant ce mandat :

- une politique des ressources humaines de plus en plus performante,
- une amélioration de l'accueil des affiliés et des assurés et un renforcement de la polyvalence du personnel,
- une meilleure coordination, tant entre les institutions de l'OCAS qu'avec les partenaires externes de notre office, comme l'Hospice général et l'Office cantonal de l'emploi, entre autres.

... ont été les réalisations maîtresses dont nous pouvons témoigner avec satisfaction.

A cela s'ajoute une modification profonde du paysage des deux entités composant l'OCAS ; tant l'Office cantonal AI que la Caisse cantonale genevoise de compensation ont, pour une grande partie, résorbé leur retard dans le traitement des affaires et réformé leur organisation.

Ainsi, nous sommes, au terme de ce court bilan, plus proches que jamais de l'amélioration du service à la population qui a toujours été l'ambition première de l'OCAS.

Un coup d'œil en avant ...

Beaucoup reste à faire pour réaliser le projet ambitieux qui nous avait été dévolu par le législateur ; en effet :

- une intégration progressive des systèmes informatiques des institutions composant l'OCAS,
- l'acquisition d'outils informatiques plus performants,
- la mise en place d'une organisation centrale de l'OCAS, assurant une meilleure coordination entre les institutions, et répondant au besoin de créer des synergies,
- et le traitement encore plus efficace des demandes de la population genevoise,

... devront être une préoccupation constante du nouveau Conseil d'administration qui sera élu au début 2006.

C'est l'occasion pour nous de faire part de nos remerciements et de prodiguer nos encouragements aux membres du Conseil d'administration qui ont permis ces réalisations, ainsi qu'aux directions.

Une gratitude toute particulière va aux collaborateurs de la CCGC et de l'OCAI qui se sont beaucoup engagés au cours de cette année pour améliorer les performances des deux institutions ; ce sont eux, avant tout, qui défendent la mission et l'image du service public. Nous leur adressons nos plus sincères félicitations.

Jean-Claude RISSE
Secrétaire général de l'OCAS

Blaise MATTHEY
Président du Conseil d'administration de l'OCAS

Message du chef de service des Ressources Humaines de l'Office cantonal des assurances sociales (RH)



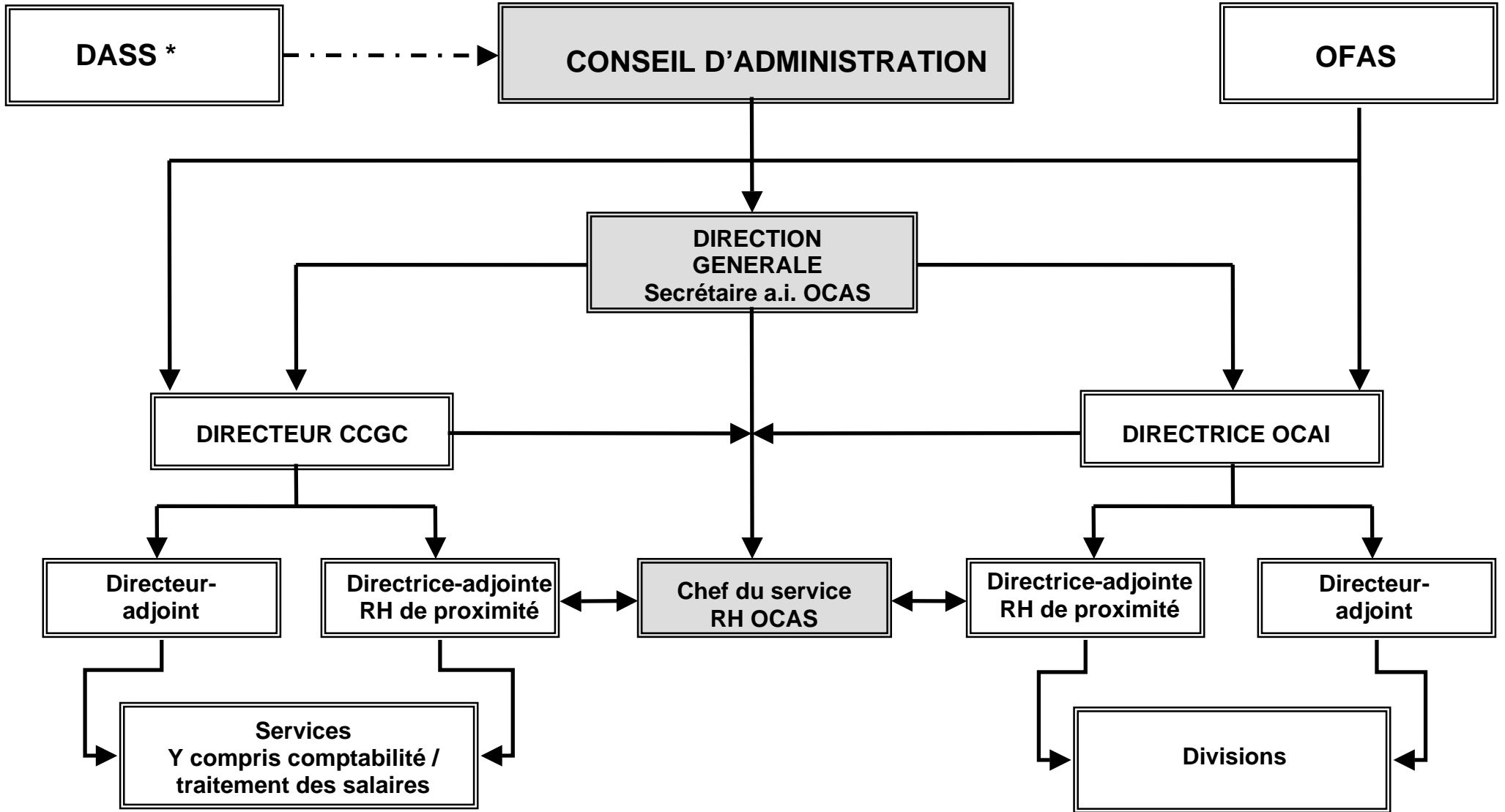
La réalisation de ce rapport de gestion est aussi l'occasion pour le service RH de communiquer sur la situation des ressources humaines au sein de notre établissement et, dans un souci de transparence, de vous faire partager les résultats obtenus. D'une part, notre mission a été de poursuivre la construction des fondations nécessaires pour garantir une uniformisation des pratiques RH au sein de nos deux établissements et, d'autre part, de mettre en oeuvre des actions communes qui renforcent les synergies et développent une culture d'entreprise OCAS.

Nos prestations en 2006 continueront à s'orienter vers l'enrichissement collectif à partir du partage de nos expériences, de nos « savoir faire » et de nos « savoir être », lors des stages inter établissements (OCAI-CCGC).

C'est grâce à la passion, à la compétence, à la créativité et à la ténacité de nos collaborateurs(rices) que nous atteindrons les objectifs attendus dans un environnement social en perpétuelle mutation.

Jean-Luis COVER
Chef de service des ressources humaines

Organigramme de l'Office cantonal des assurances sociales



* DSE dès le 1er décembre

Le personnel de l'Office en quelques chiffres

OCAI		CCGC	
Nombre de collaborateurs(rices) (Effectif moyen durant l'année)	108	Nombre de collaborateurs(rices) (Effectif moyen durant l'année)	172
Taux de rotation ¹ (Fixes et auxiliaires)	6.00%	Taux de rotation ¹ (Fixes et auxiliaires)	4.00%
Taux de rotation ¹ (Fixes)	2.00%	Taux de rotation ¹ (Fixes)	4.00%
Taux d'absentéisme (Maladie et accident)	6.42%	Taux d'absentéisme (Maladie et accident)	7.45%
Age moyen	39.5 ans	Age moyen	42.5 ans
Ancienneté moyenne	4.5 ans	Ancienneté moyenne	9 ans
Répartition hommes	31.00%	Répartition hommes	43.50%
Répartition femmes	69.00%	Répartition femmes	56.50%
Nombre de jours de formation	387	Nombre de jours de formation	173
¹ Le taux de rotation est calculé, sans les décès, les départs à la retraite et les Plends, en prenant en compte le nombre de départs dans l'année en cours divisé par le nombre de salariés au début de l'année en cours. Les données statistiques ont été fournies par les RH de chaque établissement.			

Membres du Conseil d'administration de l'OCAS

M. Blaise MATHEY, président
M. Alexandre BIERI
Mme Manuela CATTANI
M. Jean-Daniel JIMENEZ
M. Albert RODRIK
M. Jean-Rémy ROULET
Mme Catherine SCHENK
M. Patrick SCHMIED
M. Pierre WEISS

Participants

M. Jean-Claude RISSE
Mme Nicoletta CACITTI

Invité

M. Michel GÖNCZY



L'OFFICE CANTONAL DE L'ASSURANCE-INVALIDITE

L'anticipation !

Si la devise « consolider pour mieux innover » accompagnera l'Office AI du canton de Genève jusqu'en 2007, une autre devise aura servi de fil conducteur en 2005, celle de l'anticipation.

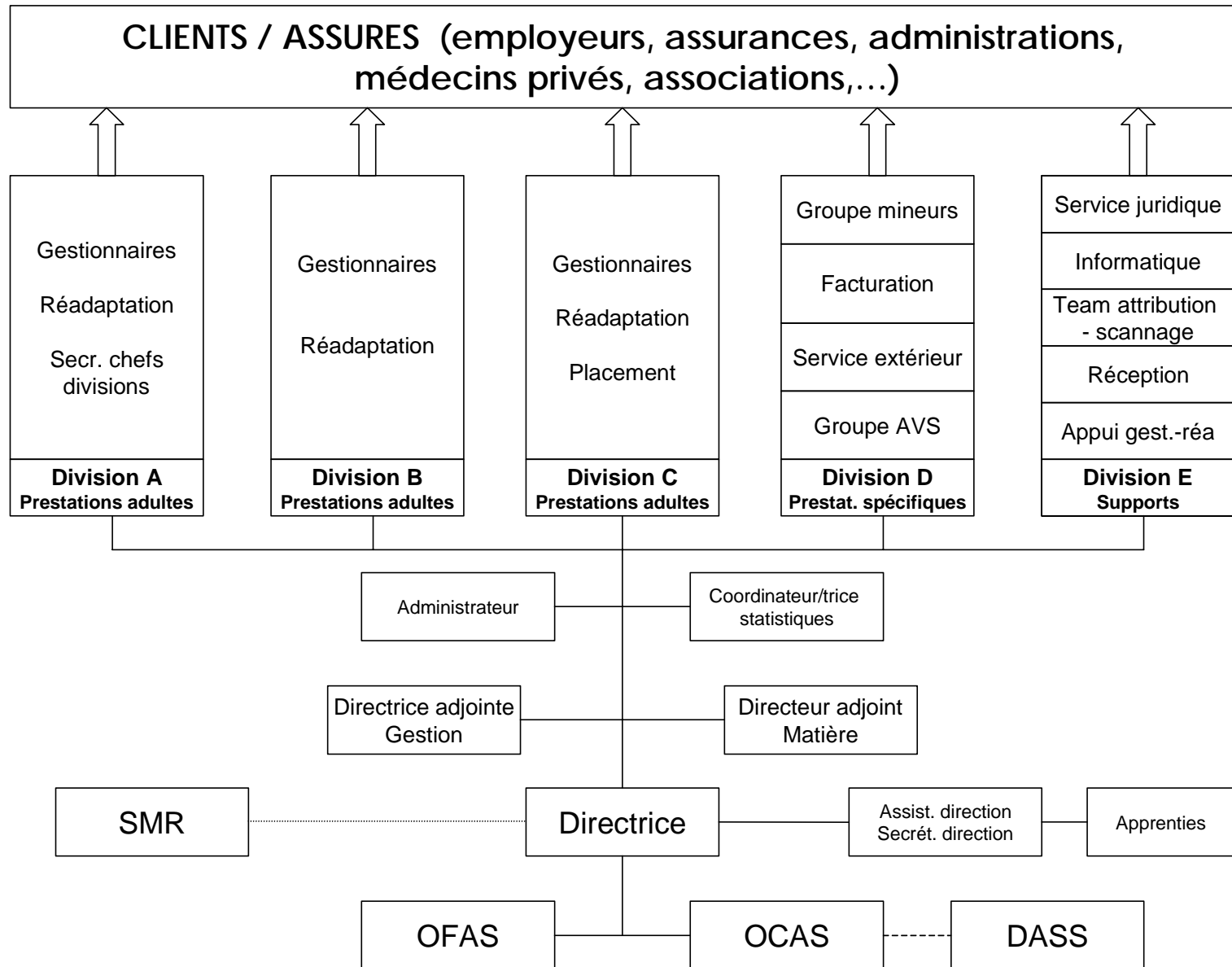
Pour un établissement marqué historiquement par une culture réactionnelle, aborder la réforme sur le management et les processus de travail par une pensée prospective signifie en bouleverser radicalement l'approche culturelle.

Bien que le travail interne de reconstruction et de consolidation se soit poursuivi dans divers domaines de l'Office (RH, organisation, formation, processus de travail, outils informatiques et de gestion), un travail complémentaire, aussi bien interne qu'externe, d'anticipation à la mise en place de la 5ème révision de l'assurance invalidité a également été entrepris. Par la participation à de nombreux groupes de travail au niveau fédéral et par le biais d'un travail en réseau avec nos divers partenaires, la promotion et la construction du grand principe de la nouvelle révision de la loi a déjà démarré : l'AI comme assurance de réadaptation, voire de prévention.

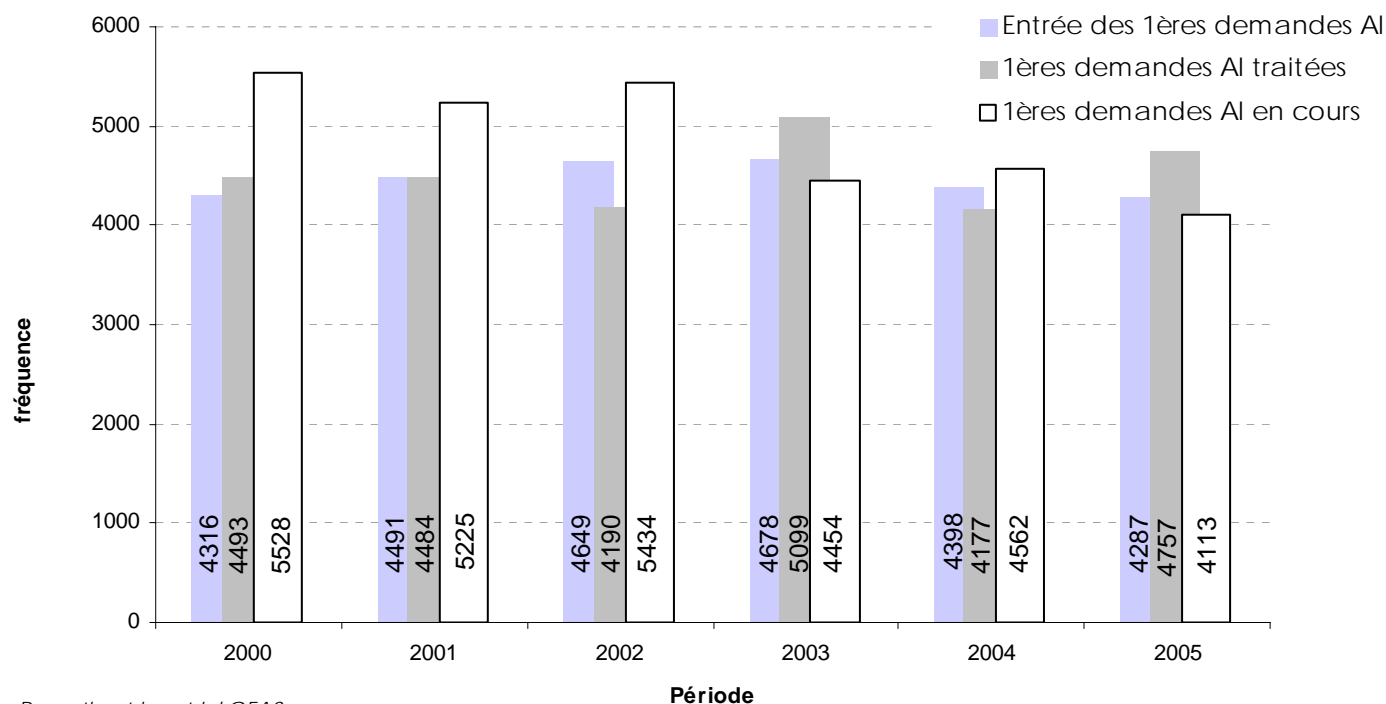
La vision d'anticipation permettra ainsi à l'Office AI genevois de servir rapidement et professionnellement, à la population, des prestations de qualité.



Nicoletta CACITTI
Directrice OCAI



Premières demandes AI : entrées, traitées, en cours

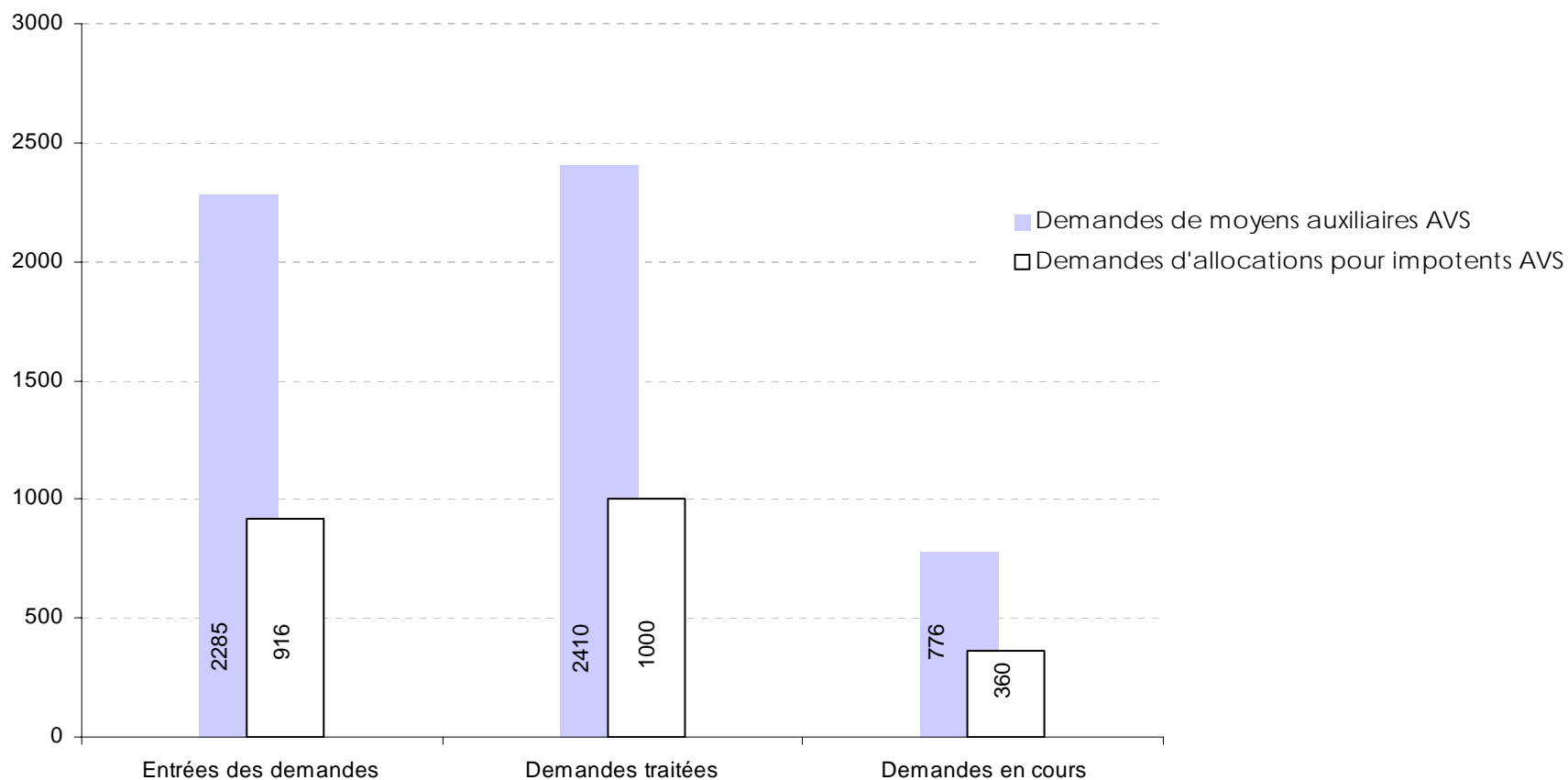


Source: Reporting trimestriel OFAS
Objectif de Gestion OFAS - Obj. G2

Il est extrêmement positif de constater que le nombre de premières demandes AI en suspens à l'OCAI a sensiblement diminué (- 10 %) pour s'approcher à la fin 2005 du seuil des 4'000 premières demandes. Cette diminution s'explique non seulement par une légère baisse du nombre de premières demandes AI déposées (- 3 %), mais surtout par une importante augmentation du nombre de premières demandes AI traitées par l'OCAI en 2005 (+ 14 %).

Demandes de moyens auxiliaires et d'allocations pour impotents AVS

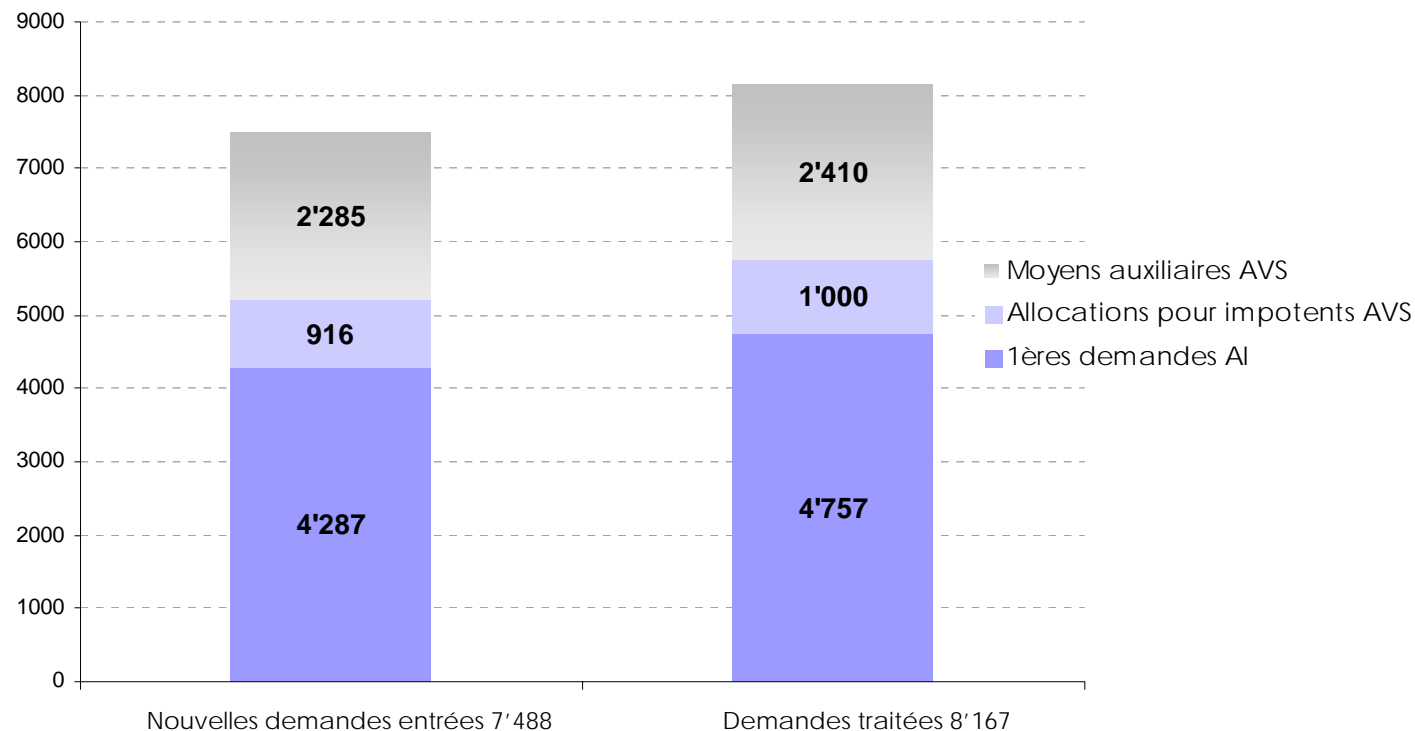
Nombre de demandes de moyens auxiliaires et d'allocations pour impotents AVS en 2005



Source: Reporting trimestriel OFAS

L'OCAI a traité en 2005 plus de demandes AVS qu'il n'en a reçues, tant en ce qui concerne les allocations pour impotents que les moyens auxiliaires. Ces entrées AVS se répartissent approximativement comme suit : 2/3 de moyens auxiliaires et 1/3 d'allocations pour impotents.

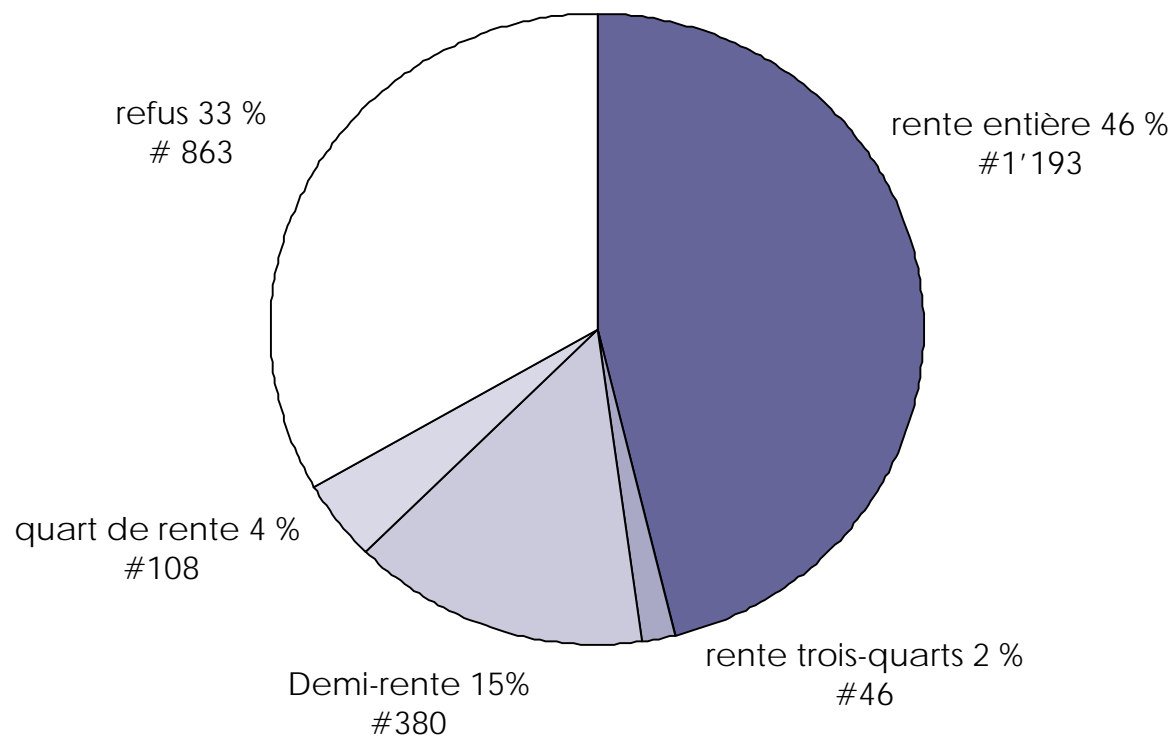
Nouvelles demandes AI/AVS en 2005



Source: Reporting trimestriel OFAS
Objectifs de Gestion OFAS - Obj. G2

En 2005, 7'488 nouvelles demandes AI et AVS ont été déposées à l'OCAI, dont 57 % concernent des prestations AI, 31 % des moyens auxiliaires AVS et 12 % des allocations pour impotents AVS. Or, il est fort positif de constater que le nombre de nouvelles demandes traitées (8'167) durant l'année est supérieur à celui des demandes déposées tant en ce qui concerne l'AI (+ 10 %) que l'AVS (+ 6 %), ce qui a pour effet une diminution du nombre de nouvelles demandes AI et AVS en suspens à la fin 2005.

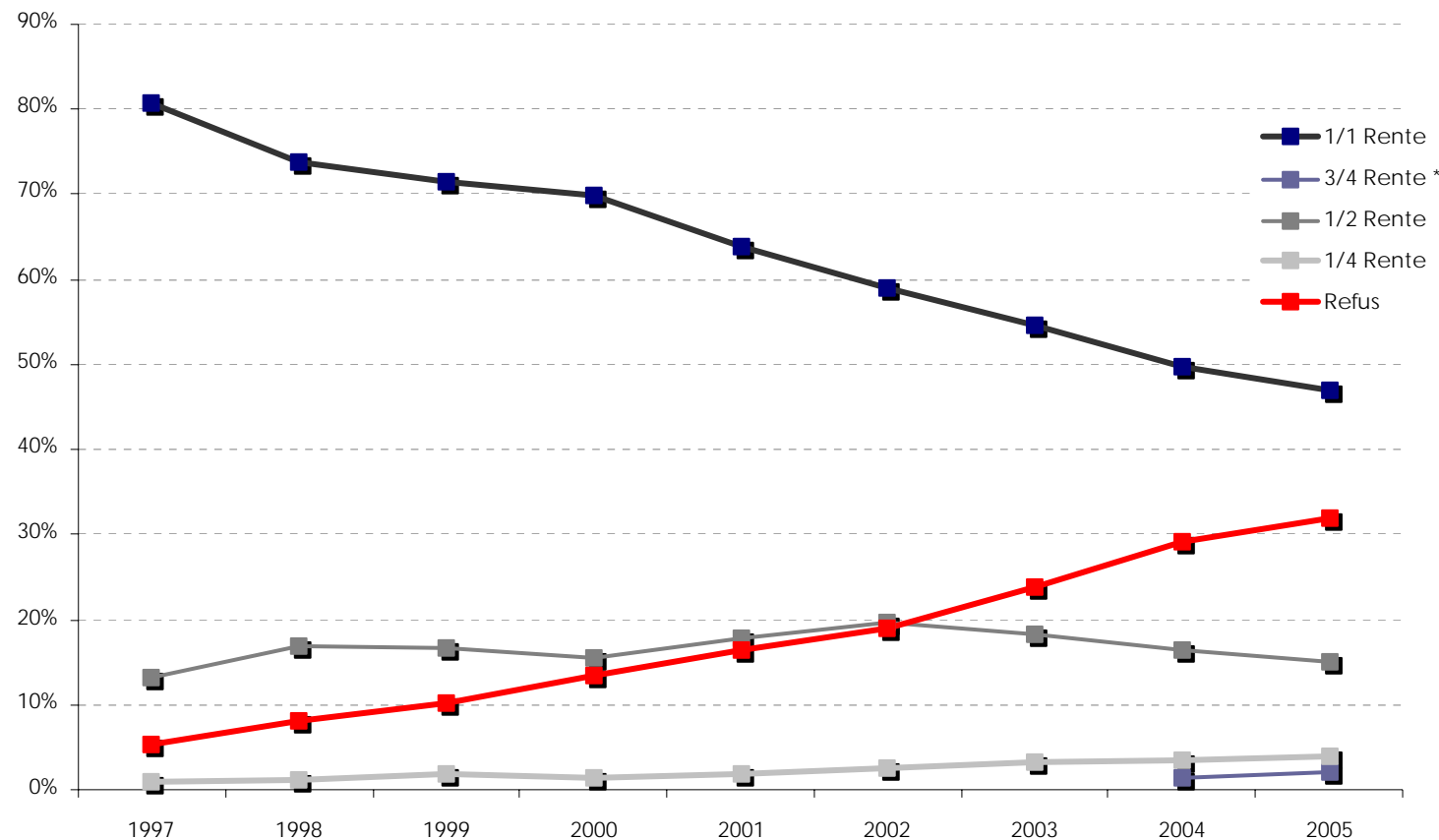
Répartition octrois/refus lors de premières décisions AI (rentes) en 2005



Source: Reporting trimestriel OFAS

En 2005, l'Office a rendu 67 % de décisions d'octroi et 33 % de décisions de refus pour les premières demandes de rentes AI. Parmi les décisions d'octroi, 46 % portent sur des rentes entières et 15 % sur des demi-rentes ; les quarts de rentes ainsi que les trois-quarts de rentes (introduits au 1^{er} janvier 2004) restent en revanche peu nombreux.

Evolution du nombre d'octrois et de refus des premières demandes de rentes

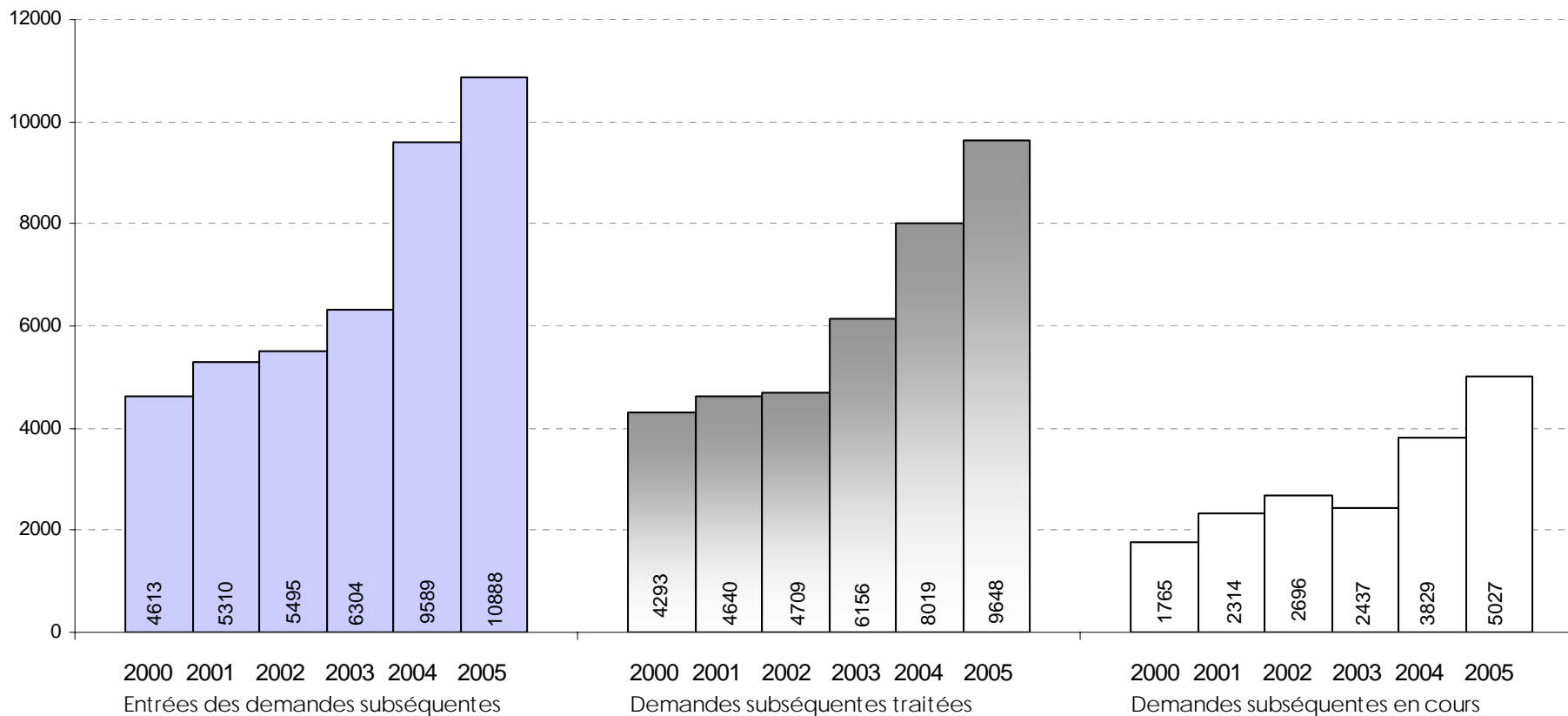


Source: Statistiques internes

Le taux de refus lors des premières décisions de rentes est en augmentation significative et constante, passant de 5 % en 1997 à 32 % en 2005. Si l'on considère les rentes entières, elles représentaient 80.7 % des premières décisions en 1997, alors qu'en 2005 ce taux chute à 47 %.

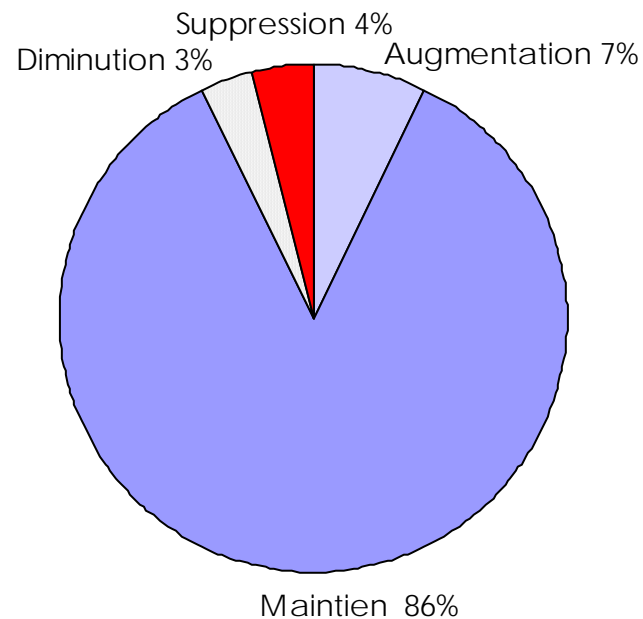
Demandes subséquentes : entrées, traitées, en cours

Source: Statistiques internes



Les nombres des demandes subséquentes AI déposées et traitées en 2005 ont tous deux augmenté de manière significative (respectivement 13 % et 20 %), en raison du lancement d'un nombre important de révisions de rentes. Il en a découlé un accroissement des demandes subséquentes en suspens à l'OCAI au 31 décembre 2005 (+ 31 %).

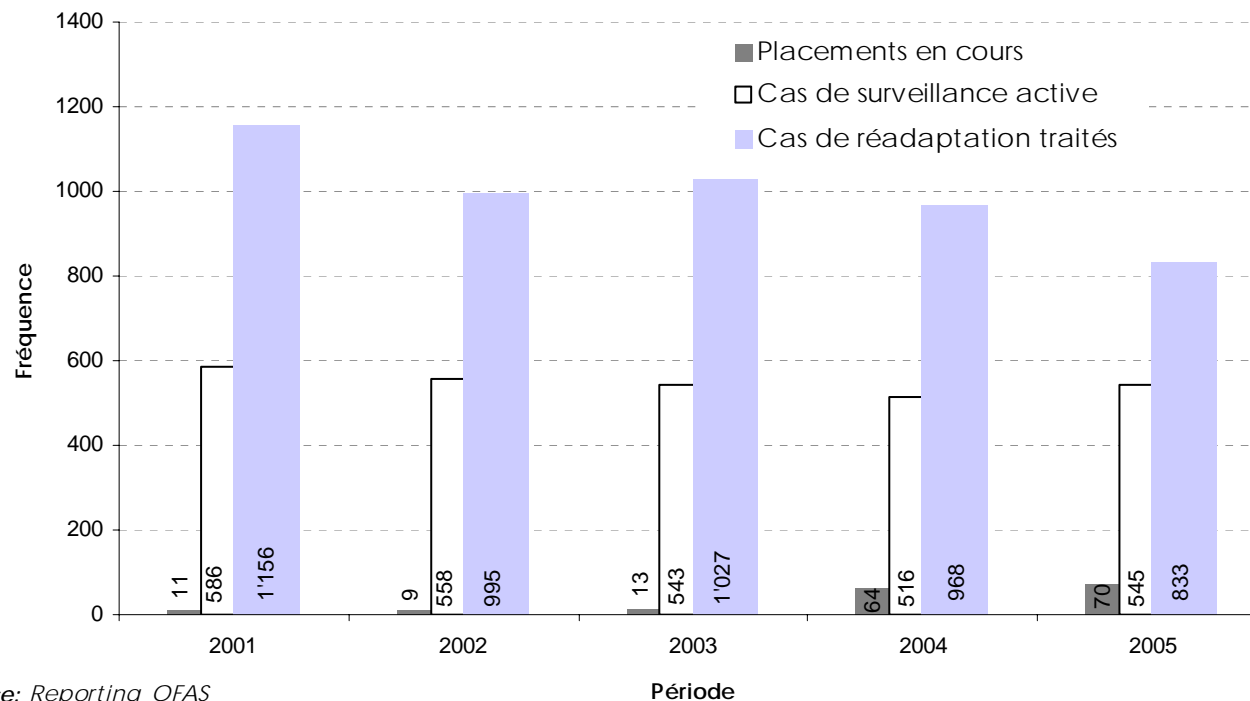
Répartition des résultats des révisions de rentes (résultats de 1997 à 2005)



Source: Reporting trimestriel OFAS

Il ressort des résultats des révisions de rentes effectuées entre 1997 et 2005 que la grande majorité (86 %) aboutissent à un maintien du même degré de rente. En revanche, 14 % des révisions donnent lieu à un changement du degré de la rente, soit respectivement 7 % une augmentation, 3 % une diminution et 4 % une suppression.

Mesures de réadaptation professionnelle

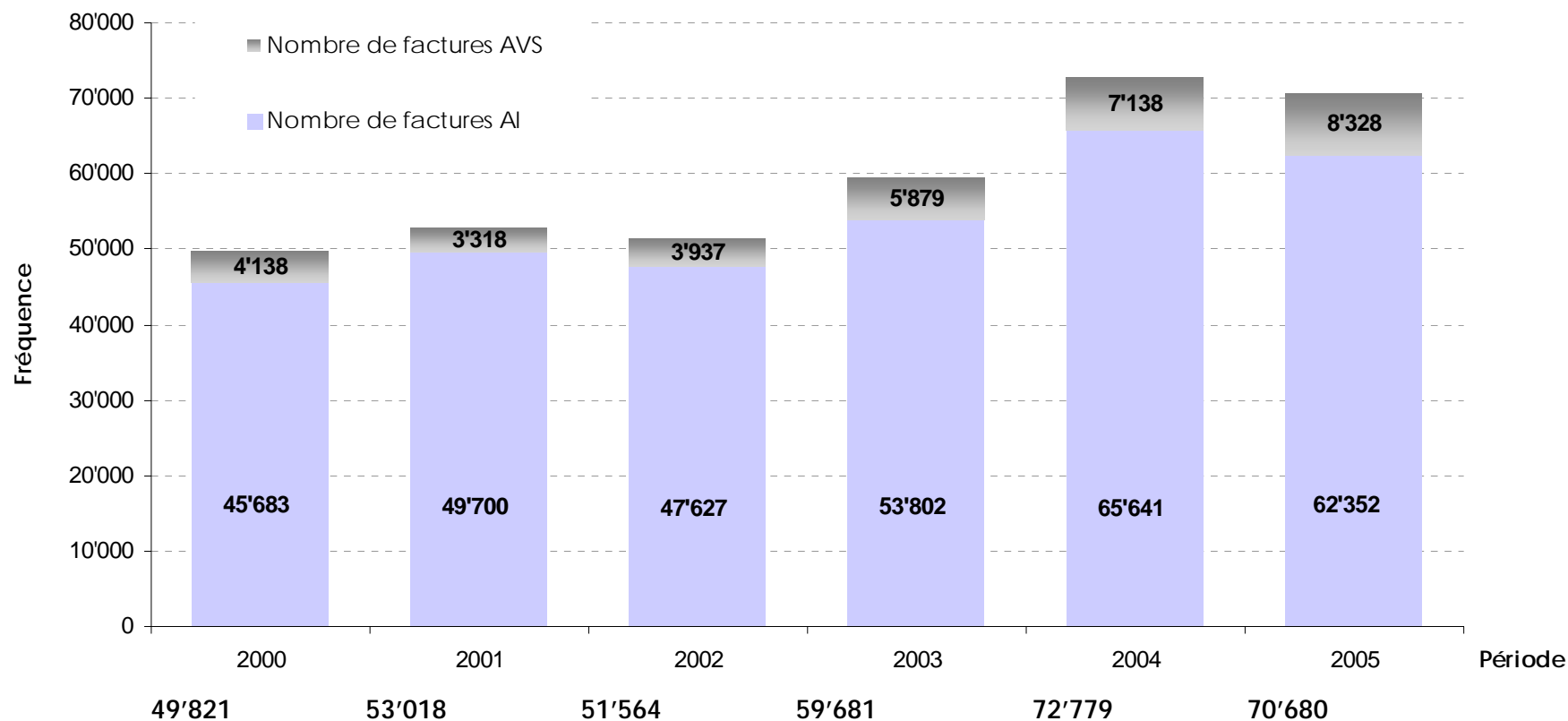


Source: Reporting OFAS

Le nombre de mesures de réadaptation professionnelle traitées en 2005 est en baisse (- 14 %). Cette diminution s'explique par une importante réorganisation du travail des collaborateurs de la réadaptation, dont l'activité a été celle de cibler davantage les mesures d'ordre professionnel, à l'exclusion des actes d'instruction. Cette action a permis de supprimer les mandats de réadaptation inutiles et de recentrer nos collaborateurs sur la réadaptation professionnelle de nos assurés, donc sur la performance en matière de réinsertion AI. Cela est confirmé par les résultats des placements en cours et des surveillances actives (= reclassement professionnel en cours) qui ont tous les deux augmenté en 2005.

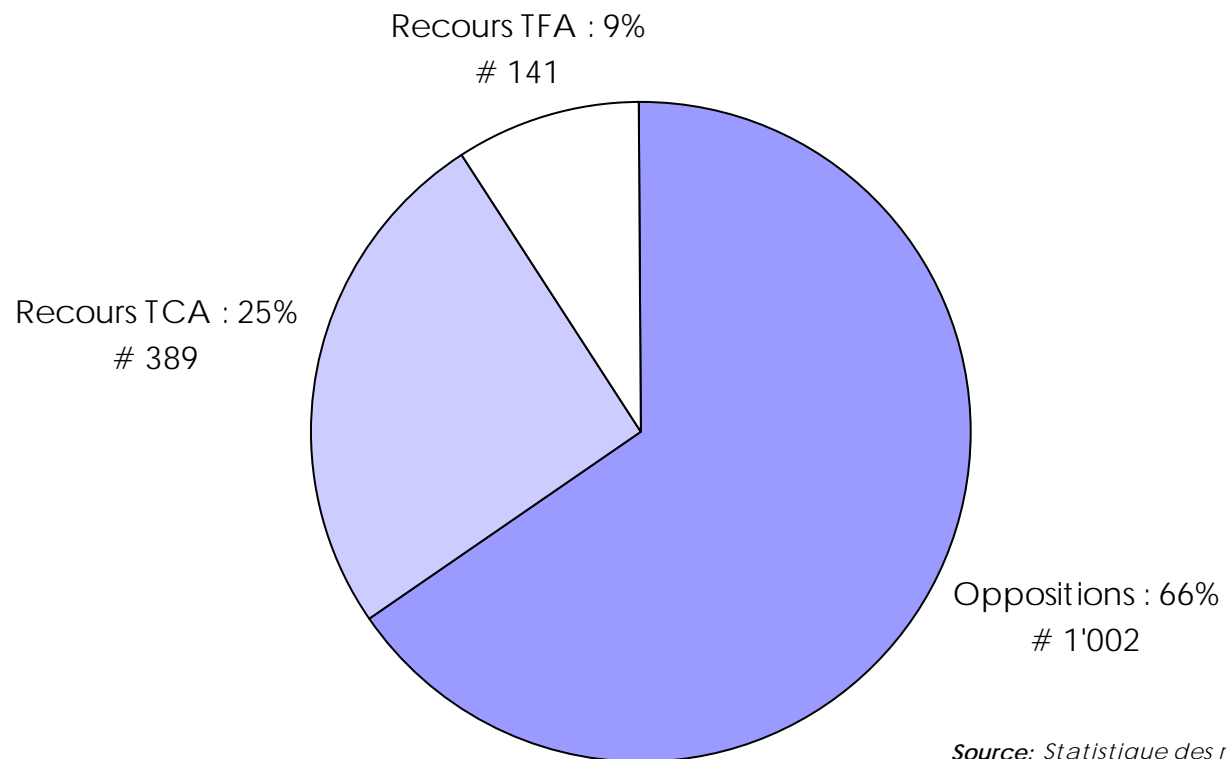
Nombre de factures AI/AVS traitées

Source: Centrale de compensation



Suite à l'importante augmentation du volume de factures AI et AVS traitées par l'OCAI en 2004, on constate en 2005 une légère baisse du nombre de ces factures (- 3 %) pour un volume total qui s'élève tout de même à 70'680 factures AI et AVS. Financièrement, cela représente un montant conséquent de 93.6 millions de francs versés en 2005.

Contentieux : répartition des oppositions/recours reçus en 2005



Source: Statistique des recours et oppositions

Au niveau du contentieux, la répartition des oppositions/recours reçus en 2005 concerne majoritairement les oppositions (66 %). Les recours déposés auprès des tribunaux, représentant un total de 34 %, se décomposent en respectivement 25 % de recours auprès du Tribunal cantonal des assurances sociales contre les décisions sur opposition de l'OCAI et 9 % de recours interjetés auprès du Tribunal fédéral des assurances contre des jugements du Tribunal cantonal dans des cas relevant de l'Office.

ETAT DES COMPTES DE L'OCAI

	2004	2005
Charges de personnel	9'103'302.20	9'505'267.04
Fournitures - matériel - imprimés	161'175.89	112'960.87
Mobilier - machines	85'509.41	55'643.00
Informatique	2'069'445.89	1'433'198.58
Ports, taxes téléphoniques	337'112.25	202'816.40
Publications selon art. 68 RAI	2'926.35	3'420.30
Assurances de choses et RC	8'655.50	9'312.75
Autres charges de biens et services	904.75	1'414.85
Frais de locaux	1'281'485.41	1'355'331.10
Prestations de service par des tiers	78'616.95	71'290.65
Total des frais	13'129'134.60	12'750'655.54
Remboursements des prestations d'assurance	127'283.37	47'930.55
Total des produits	127'283.37	47'930.55
RESULTAT	13'001'851.23	12'702'724.99

Source: Etat des comptes de l'OCAI, budget des frais de fonctionnement

L'augmentation des charges de personnel constatée en 2005 découle, principalement, de l'augmentation de la dotation en personnel de l'OCAI accordée par l'OFAS. L'importance des charges informatiques en 2004 était, quant à elle, la conséquence directe du changement intégral du parc informatique de l'Office.

CAISSE CANTONALE GENEVOISE DE COMPENSATION, CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES, ASSURANCE-MATERNITE GENEVOISE, TAXE DE FORMATION PROFESSIONNELLE



Cette année 2005 a vu un assainissement important dans les domaines de la perception des cotisations aux différents régimes de sécurité sociale qui sont gérés par la Caisse de compensation.

C'est cette amélioration notable qui a permis, entre autres, de se rapprocher d'un objectif auquel la direction tient particulièrement : servir mieux nos affiliés, qui sont aussi nos contributeurs.

Dans le domaine des prestations, l'entrée en vigueur de l'assurance maternité fédérale et des prestations complémentaires de maternité et d'adoption que le canton de Genève accorde aux assurés, est venue combler une lacune importante de notre système de sécurité sociale. Une réelle assurance maternité était, rappelons-le, attendue en Suisse depuis 1945 ! La mise en œuvre de ces nouveaux régimes s'est opérée avec succès grâce à la conscience professionnelle et à la compétence de nos collaborateurs.

L'acquisition et la mise en place d'outils améliorant encore le traitement des prestations AVS, AI et APG nous a donné pleine satisfaction, tant pour gérer la quantité de notre travail que la qualité qui nous incombe.

L'implantation progressive de la gestion électronique des documents a d'ores-et-déjà produit des résultats encourageants. Une gestion plus rationnelle et plus moderne de notre documentation procure non seulement un confort de travail supplémentaire à nos collaborateurs, mais améliore aussi la qualité des prestations qu'un service public se doit d'offrir à ses administrés.

Une volonté affichée de la direction en matière d'intégration des personnes handicapées nous a menés à une collaboration étroite avec le Centre d'intégration professionnelle : en date du 14 juin 2005, le Président du Département de l'action sociale et de la santé, M. Pierre-François UNGER, nous a fait l'honneur d'assister à l'inauguration de l'atelier d'archivage électronique de nos dossiers, qui a été mis en place par la Caisse cantonale et le Centre d'intégration professionnelle.

La Caisse cantonale de compensation a entamé, et poursuivra, une réforme de fond de ses structures, de son organisation et de ses outils informatiques, permettant ainsi de rendre notre institution plus performante.

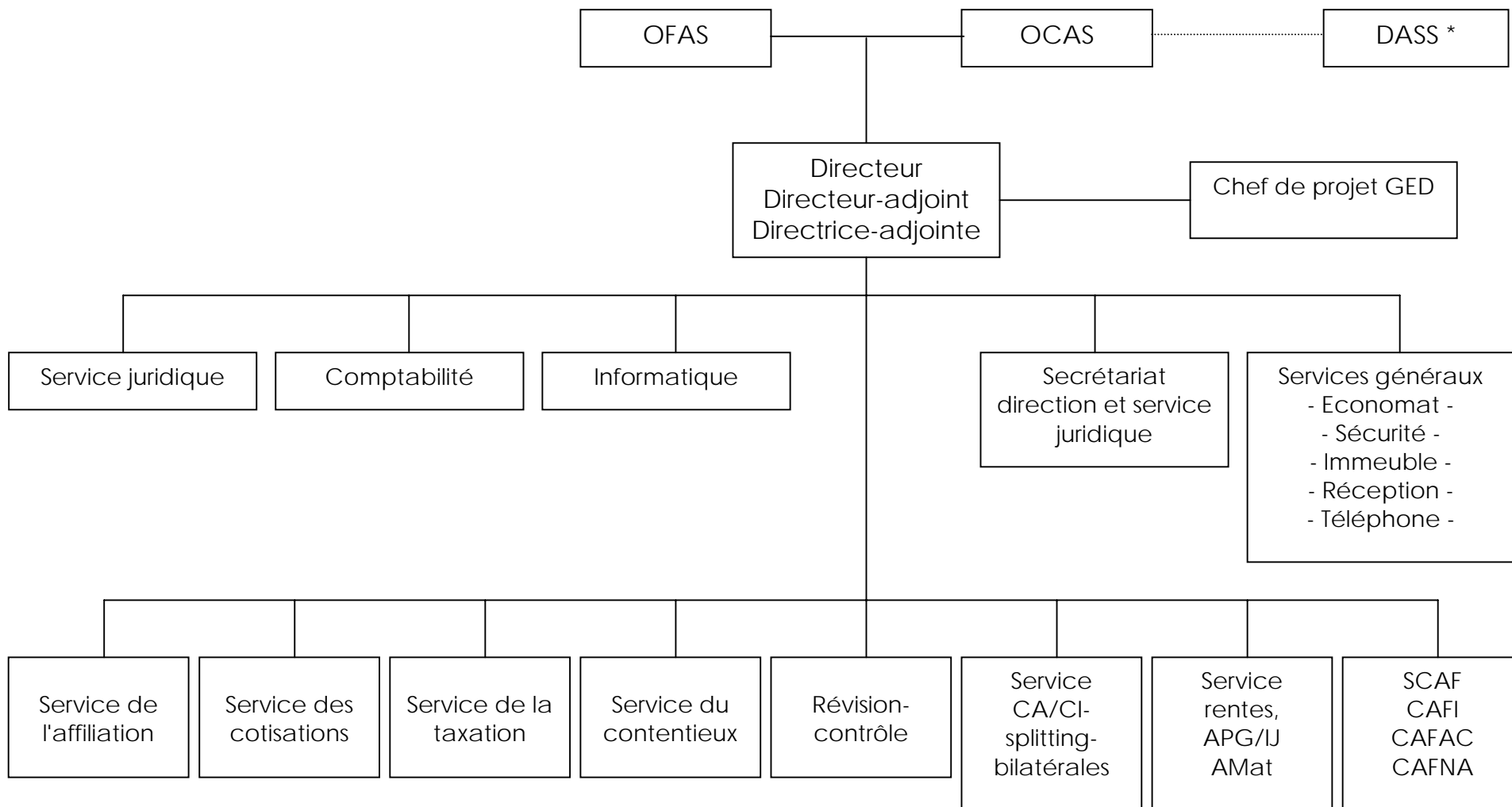
C'est avec plaisir, en cette fin d'année, que je salue l'engagement de nos cadres et de nos collaborateurs, qui m'ont permis de défendre avec fierté l'institution qui m'a été confiée.

C'est aussi avec gratitude que je rends hommage à ce premier Conseil d'administration de l'OCAS pour la confiance qu'il m'a accordée.

A toutes et à tous, un grand merci, et mes meilleurs vœux pour la poursuite de notre travail.

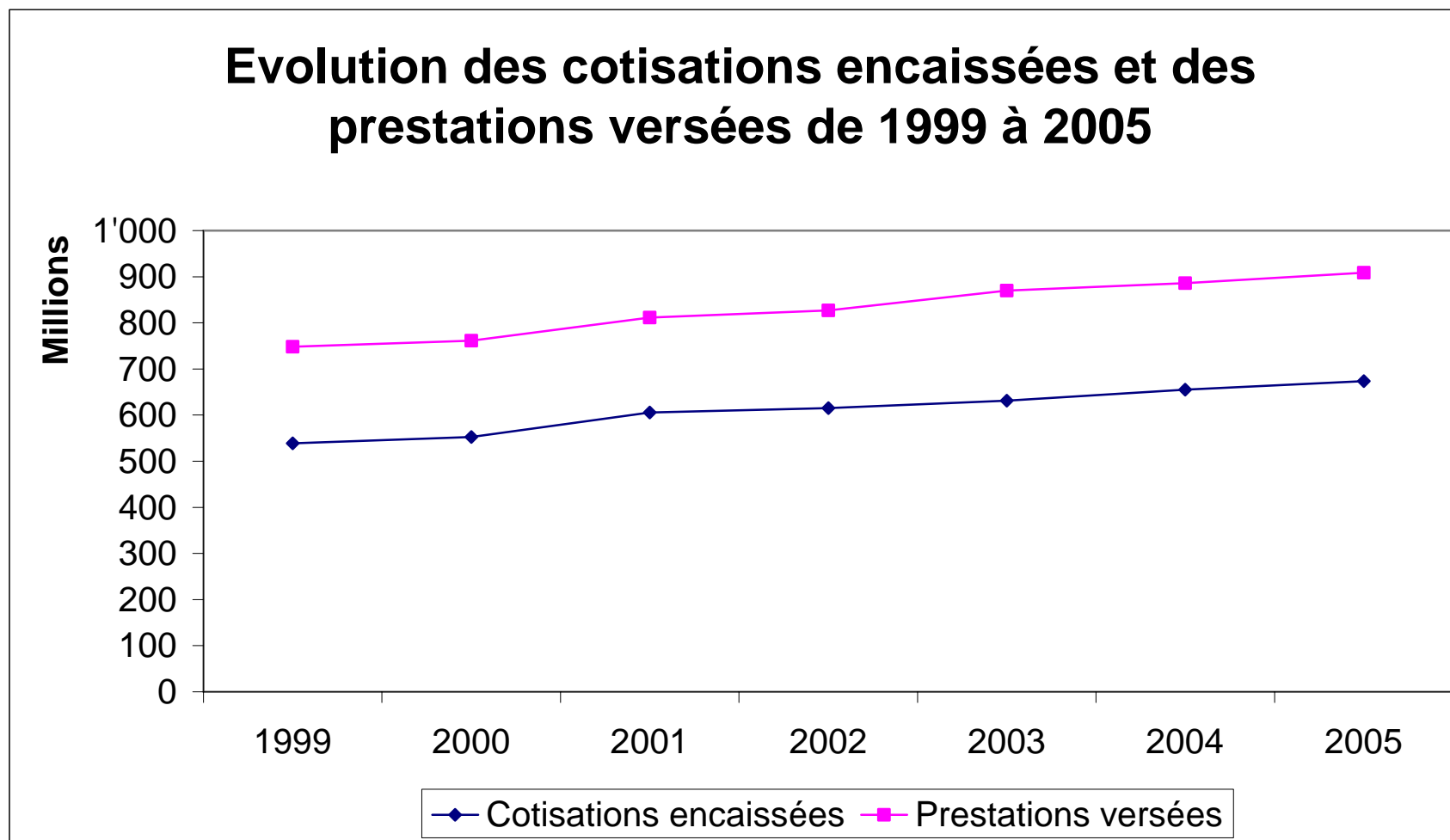
Jean-Claude RISSE
Directeur CCGC

Organigramme de la CCGC, des caisses d'allocations familiales et de l'assurance-maternité

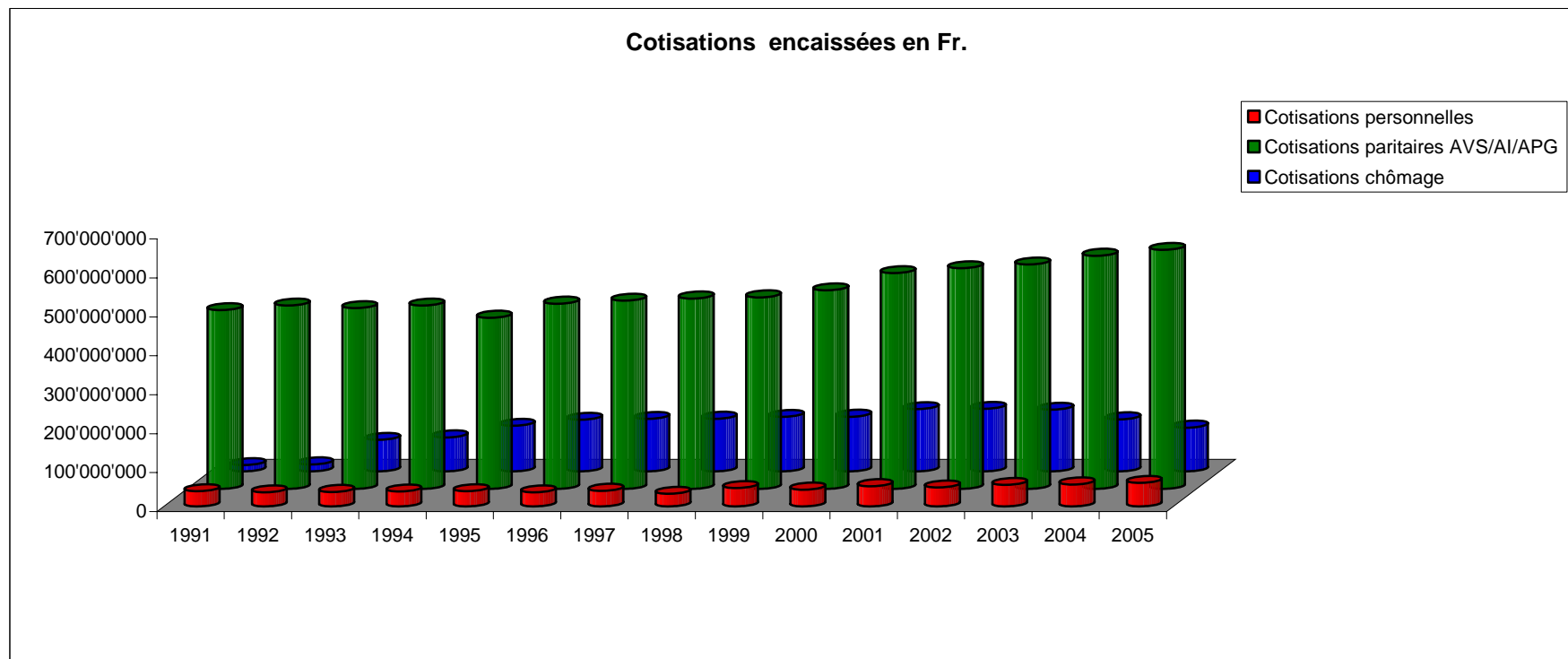


* DSE dès le 1^{er} décembre

I. CAISSE CANTONALE GENEVOISE DE COMPENSATION (REGIMES AVS-AI-APG)



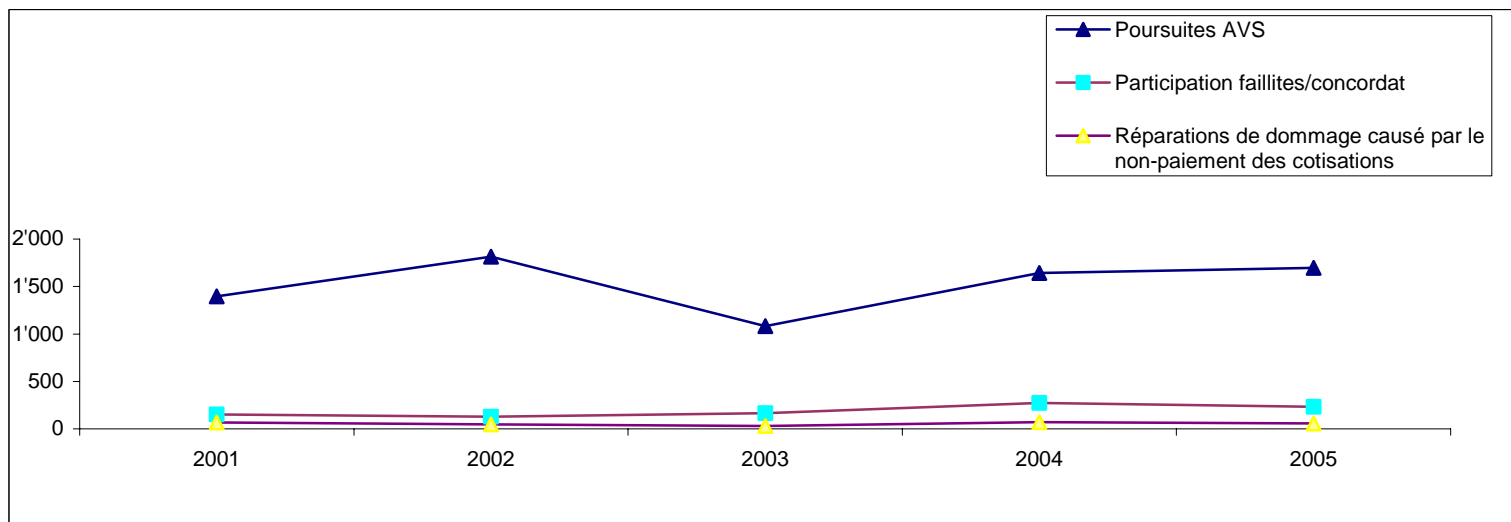
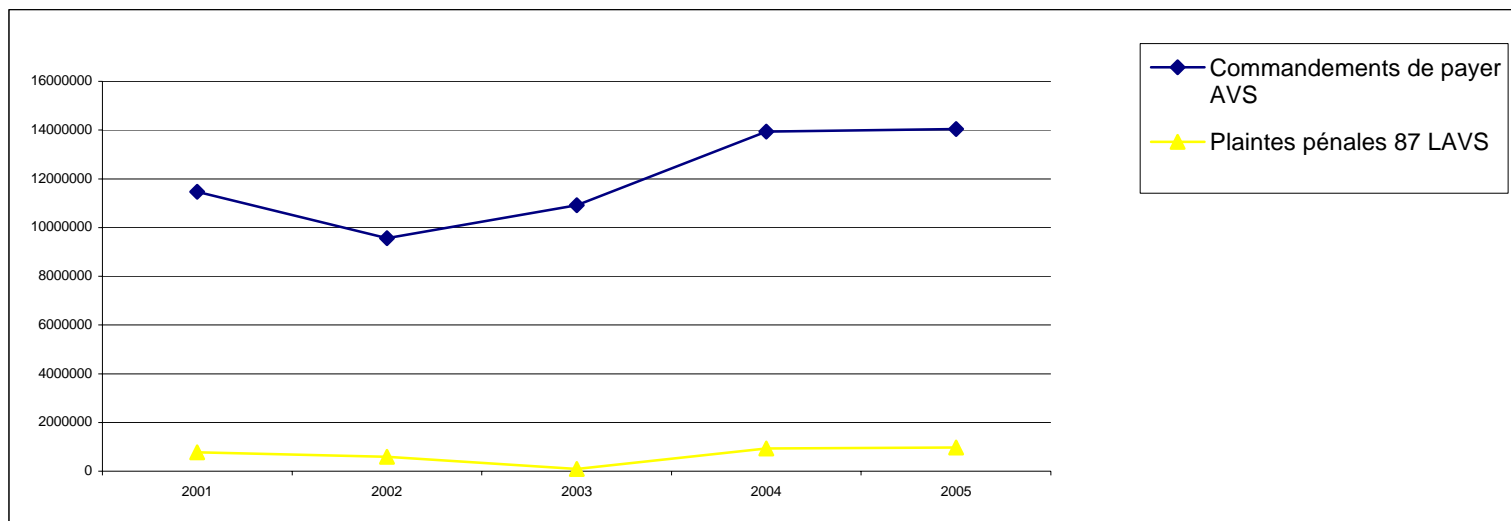
Les cotisations aux régimes fédéraux



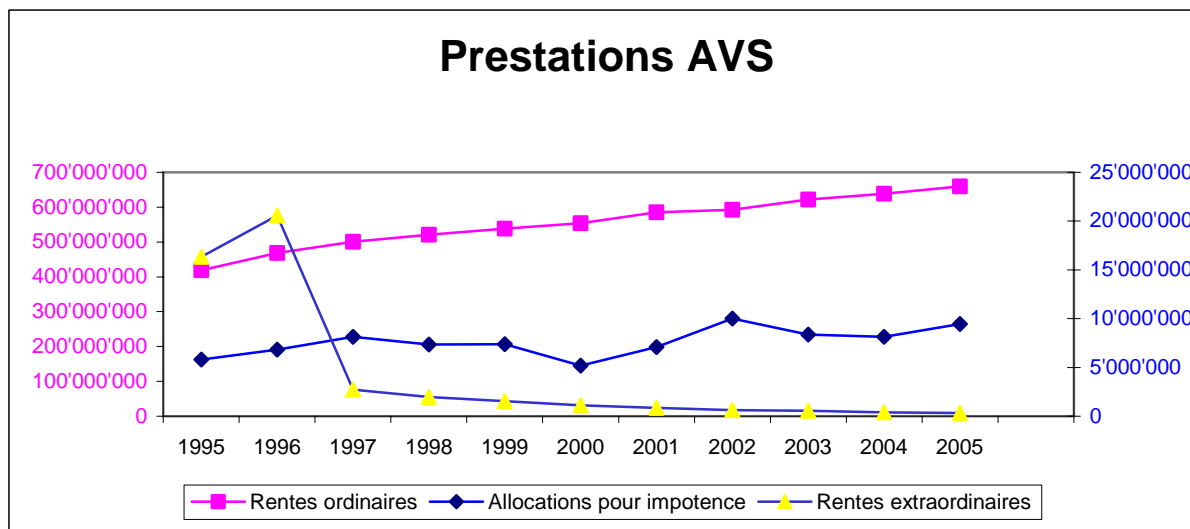
Encaissement des cotisations en 2005

Cotisations paritaires AVS/AI/APG	614	millions
Cotisations personnelles AVS/AI/APG	60	millions
Cotisations à l'assurance-chômage	113	millions

Le recouvrement des cotisations non versées



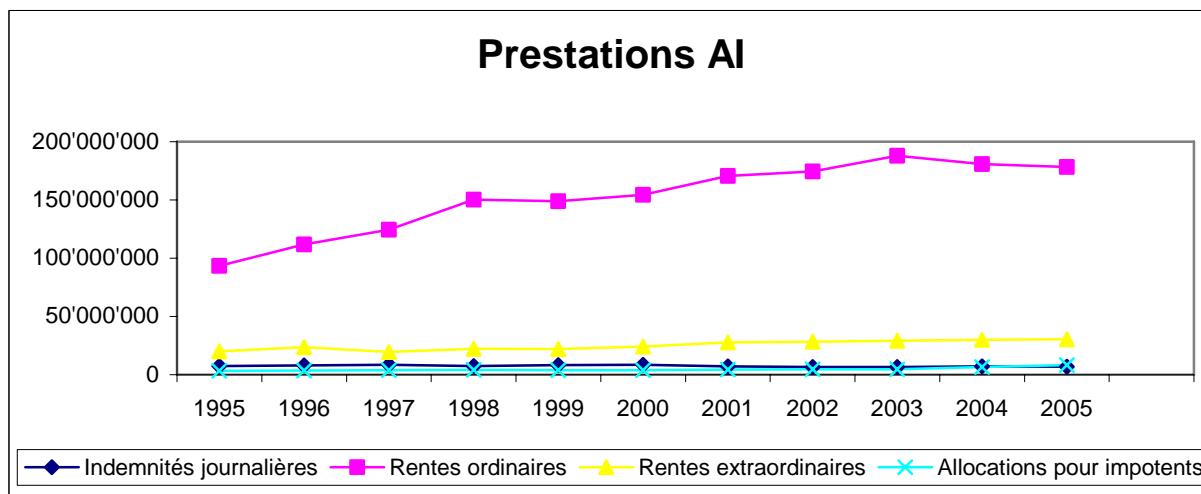
Les prestations de l'AVS



Prestations AVS 2005

Rentes ordinaires	659'691'465.--
Rentes extraordinaires	320'346.--
Impotence	9'455'261.--

Les prestations de l'AI



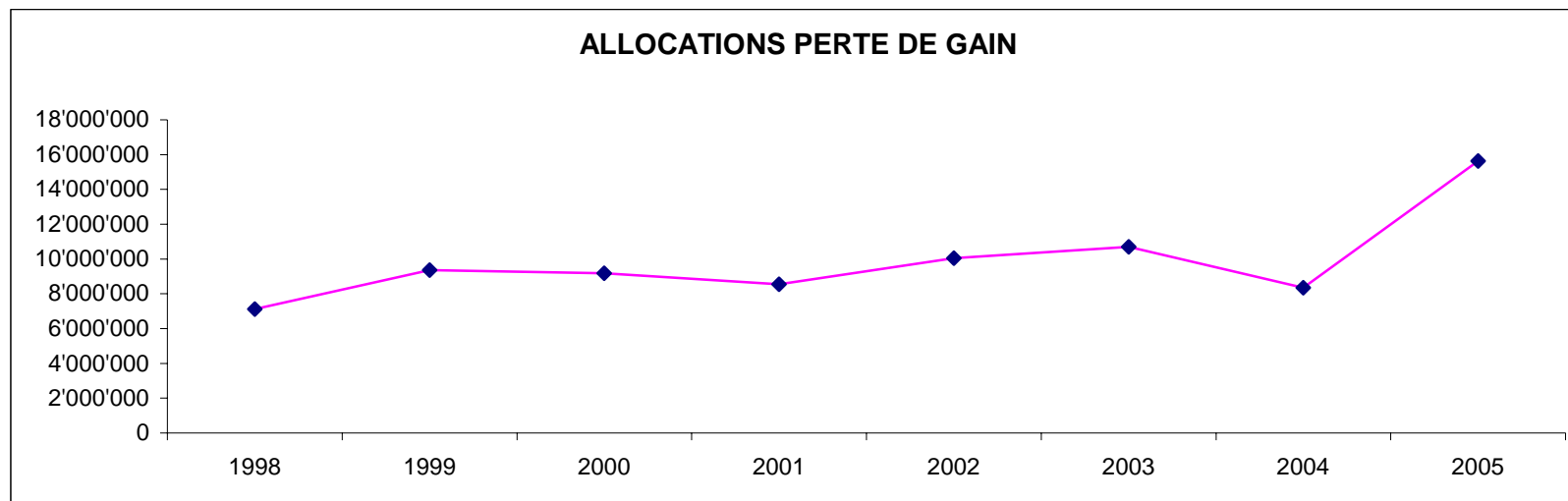
Prestations AI 2005

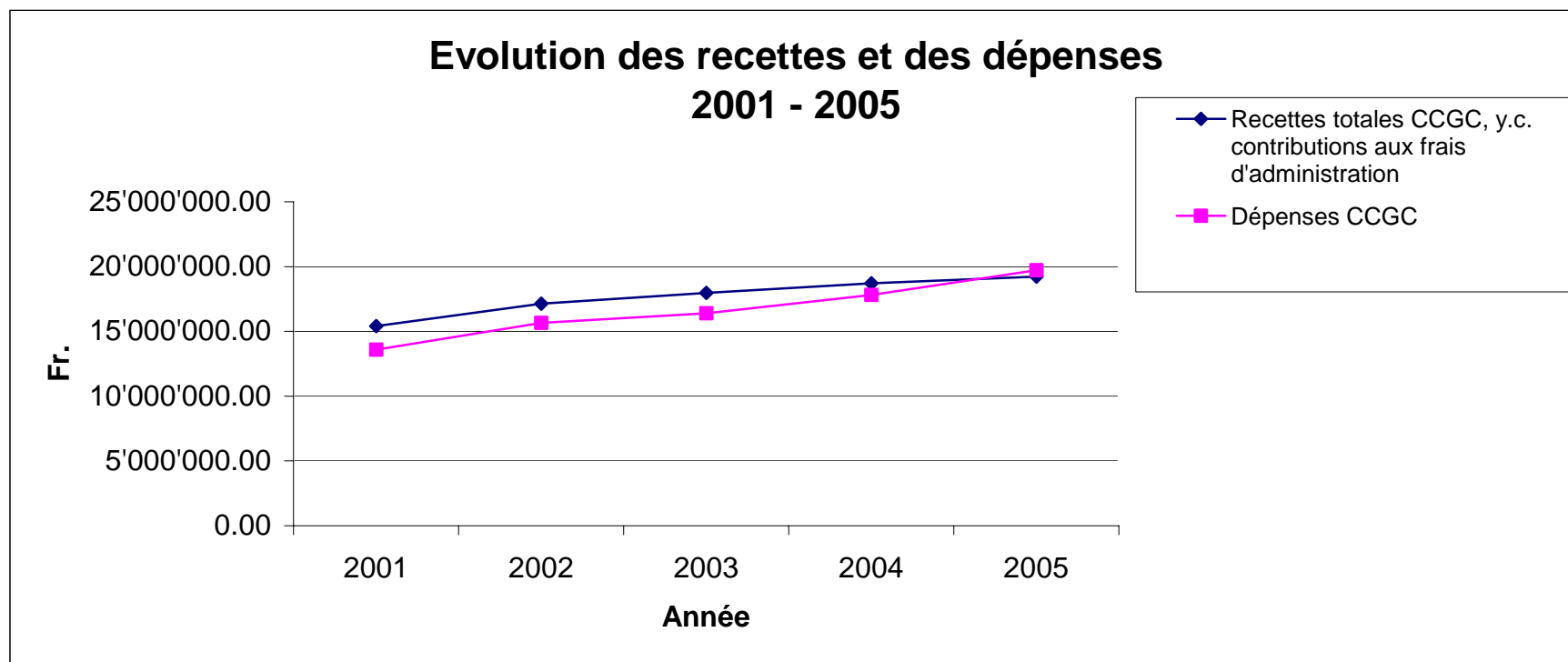
Rentes ordinaires	178'360'836.--
Rentes extraordinaires	30'431'393.--
Impotence	8'256'482.--
Indemnités journalières	6'848'912.--

Les prestations APG – allocations pour perte de gains et maternité

Depuis le 1^{er} juillet 2005, un régime fédéral d'assurance maternité a été instauré par la modification de la LAPG. Des prestations fédérales sont accordées sous forme d'indemnités journalières s'élevant à 80 % du salaire assuré mais au plus à fr. 172.- par jour, et sont versées pendant 14 semaines après l'accouchement. Ce régime est financé par les cotisations au régime des APG, qui n'ont pas été modifiées. Les allocations maternité prévues par la loi genevoise (LAMAT), plus favorables aux assurés, sont devenues des prestations complémentaires au régime fédéral.

Le montant total des prestations APG, comprenant les prestations aux militaires et depuis juillet 2005 les prestations maternité, a ainsi passé de fr. 8'351'410.- en 2004 à fr. 15'634'839.- en 2005.





II. LE REGIME DES ALLOCATIONS FAMILIALES

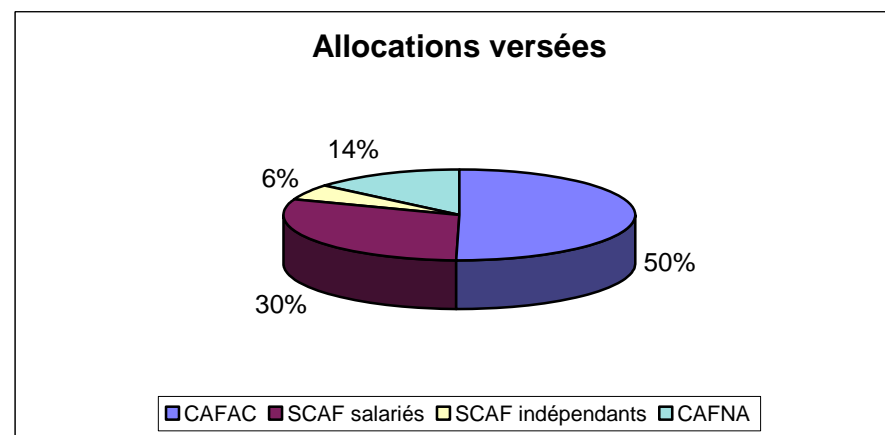
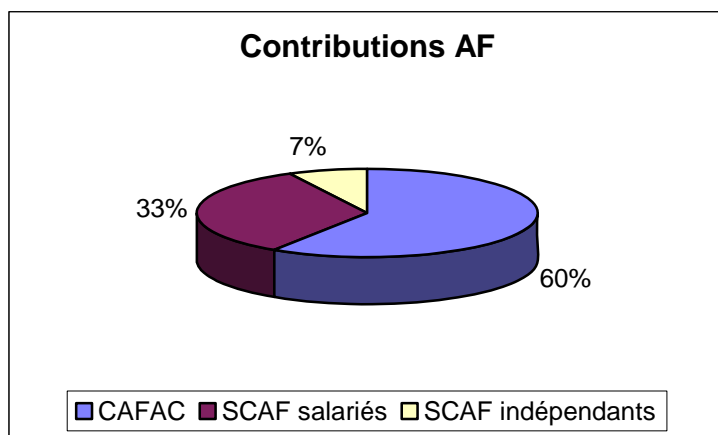
Le taux de contribution s'élève à 1,5 % pour l'année 2005 (1,7 % en 2004). Le financement de la Caisse d'allocations familiales pour les non-actifs (CAFNA) se fait par l'ensemble des caisses d'allocations familiales, par le biais du Fonds de compensation.

Le montant des allocations familiales en 2005

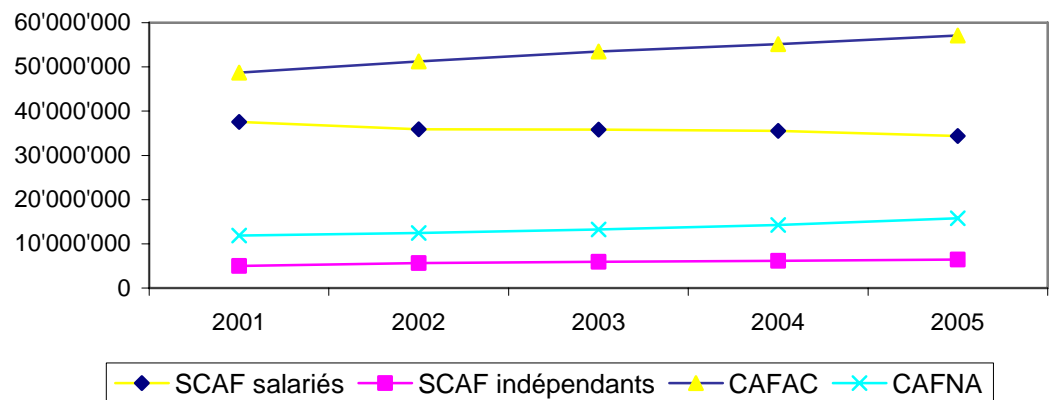
Depuis le 1^{er} janvier 2001, les montants des allocations sont les suivants :

- fr. 1'000.-- pour l'allocation de naissance ou d'accueil;
- fr. 200.-- pour l'allocation pour enfant jusqu'à 15 ans révolus;
- fr. 220.-- pour l'allocation pour enfant jusqu'à 18 ans révolus.

Quant à l'allocation d'encouragement à la formation, octroyée par le Service des allocations d'études dépendant du Département de l'instruction publique en fonction du revenu du groupe familial, elle est d'un montant minimal de fr. 250.-- par année et d'un montant maximal de fr. 2'640.-- par année.



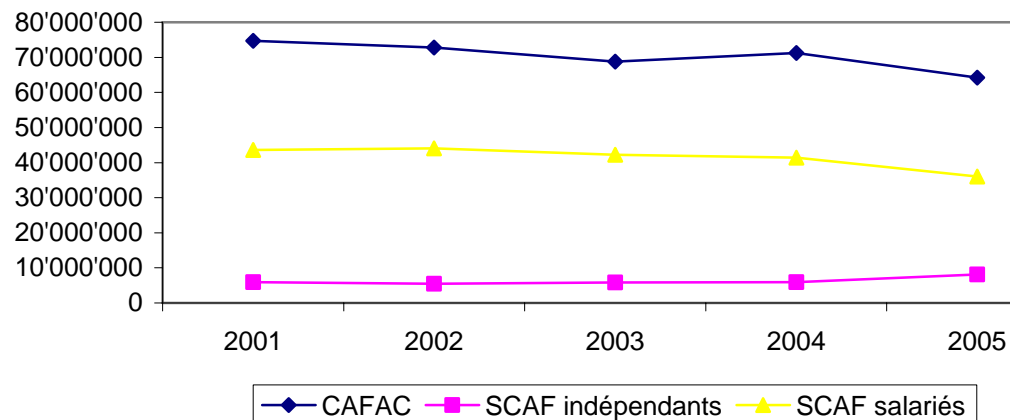
Evolution des allocations versées



Allocations versées en 2005

SCAF salariés	34'344'922.--
SCAF indépendants	6'461'768.--
CAFAC	57'100'768.--
CAFNA	15'742'391.--

Contributions encaissées



Contributions encaissées en 2005

SCAF salariés	36'071'870.--
SCAF indépendants	8'105'272.--
CAFAC	64'248'375.--

Cotisation destinée au fonds en faveur de la formation et du perfectionnement professionnels (FFPP)

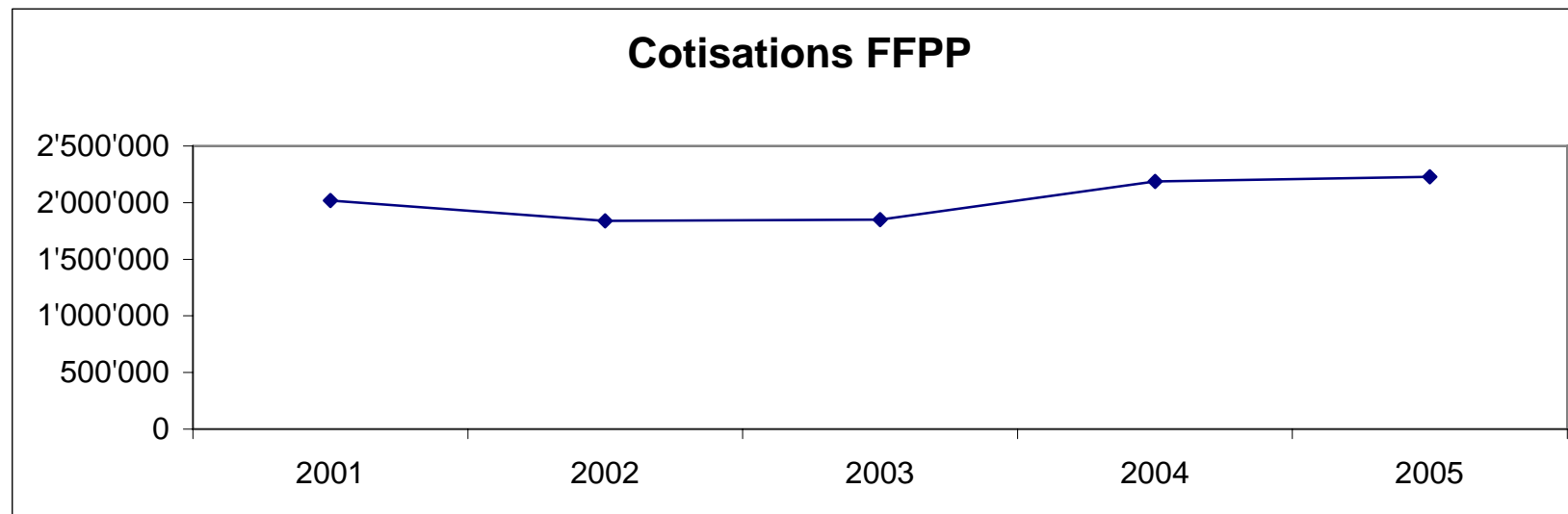
1. Généralités

La cotisation fixée par le Conseil d'Etat pour 2005 s'élève, en francs par salarié, à fr. 23.--. Elle doit être payée par les employeurs jusqu'au 31 décembre de l'année pour laquelle elle est due.

2. Perception de la cotisation

Au cours de l'année 2005, le Service cantonal d'allocations familiales a adressé à ses affiliés des décisions pour un montant de fr. 2'226'998.- (fr. 2'188'197.- en 2004.)

L'allocation forfaitaire payée par le Fonds en 2005 pour couvrir les frais de gestion du service s'élève à fr. 49'349.-.

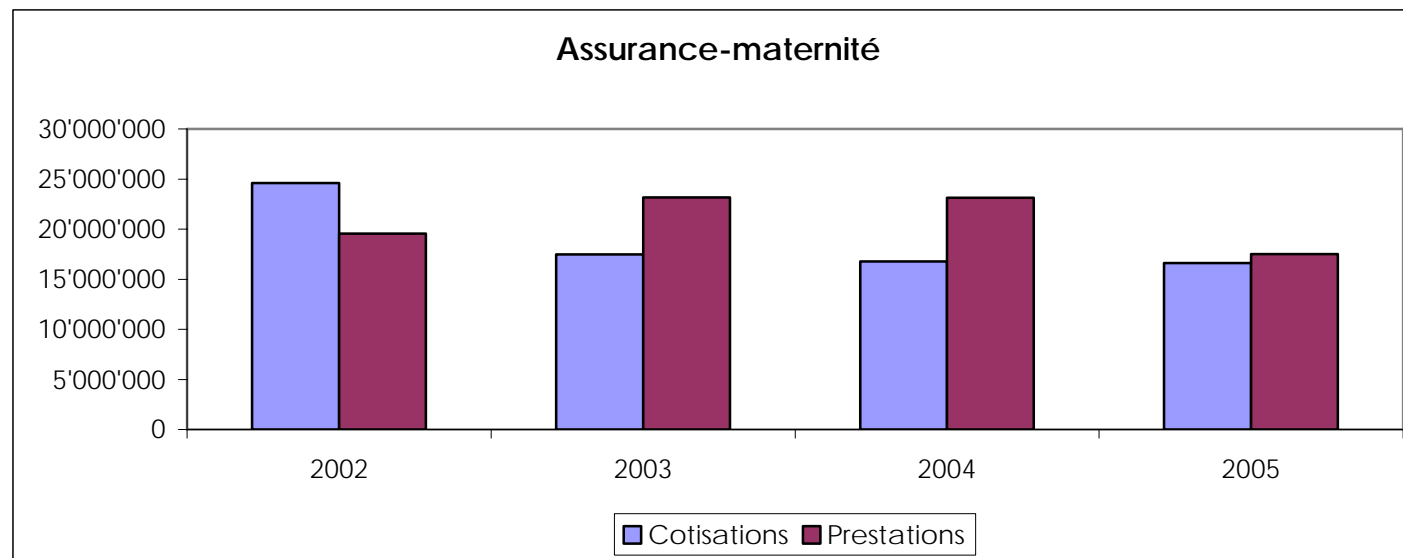


III. LE REGIME DE L'ASSURANCE-MATERNITE CANTONALE GENEVOISE

L'instauration d'un régime d'allocation maternité fédérale par la modification de la LAPG, le 1^{er} juillet 2005, a nécessité une adaptation du régime cantonal existant depuis juillet 2001. Depuis le 1^{er} juillet 2005, les prestations cantonales, plus étendues sur la durée (2 semaines supplémentaires), sur le montant (salaire maximum assuré de fr. 8'900.- par mois, et indemnité journalière minimum de fr. 54.-) et sur les prestations en cas d'adoption sont dorénavant octroyées en complément au régime fédéral. Aussi, les prestations cantonales versées en 2005 (fr. 17'492'668.-) ont diminué par rapport à l'année précédente (fr. 23'144'428.- en 2004).

Le montant des cotisations encaissées s'est élevé à fr. 16'618'831.- (fr. 16'771'429.- en 2004); les frais généraux de l'exercice se sont élevés à fr. 1'220'420.- (fr. 1'077'978.- en 2004).

Pour l'année 2005, le taux de cotisations a été maintenu à 0,26 %, comme en 2004.



V. LES COMPTES DE L'EXERCICE (1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2005)

CCGC

1. Compte d'exploitation du fonds de compensation

	Charges	Produits
Cotisations AVS/AI/APG	3'663'266.27	673'764'156.92
Intérêts des cotisations	855'957.94	2'063'639.77
Cotisations assurance-chômage	561'390.10	112'664'902.06
Prestations AVS	669'467'072.00	275'521.00
AVS - frais de gestion	32'887.20	
Taxes d'affranchissement	18'977.62	
Prestations à restituer AVS irrécouvrable	11'884.73	
Intérêts moratoires sur prestations AVS	2'080.00	
Prestations AI	223'897'623.30	1'004'773.75
AI - frais de gestion	12'746'274.99	
Prestations à restituer AI irrécouvrable	35'810.20	
Remise de prestations à restituer	17'868.00	
Part cotisations à charge de l'AI	392'399.25	
Intérêts moratoires sur prestations AI	459'325.00	
Allocations pour perte de gain aux militaires et protection civile	15'634'829.60	980.00
Part cotisations à charge APG	903'556.50	
Assurance-chômage - frais de gestion	381'799.40	
Total général	929'083'002.10	789'773'973.50

CCGC

2. Comptes d'administration de la CCGC

Compte d'administration général

	Charges	Produits
Contribution aux frais d'administration		11'222'856.84
Participation intérêts moratoires		382'473.00
Intérêts		7'747.22
Intérêts moratoires sur les contributions aux FAD		26'679.00
Taxes de sommation		1'271'398.77
Emoluments et indemnités (extrait CI, calcul anticipé)		86'280.00
Autres indemnités		220'193.20
Travaux pour tiers		44'106.60
Subsides aux frais d'administration AVS		272'914.00
Indemnités pour autres tâches		2'925'383.05
Indemnités pour frais d'administration assurance-chômage		381'799.40
Frais de poursuite récupérés		142'392.98
Quote-part frais d'administration organes exécutifs		30'445.90
Produits divers		1'918.30
Jetons de présence	38'646.65	
Salaires	11'675'312.50	
Charges sociales	1'887'122.59	
Débours AVS	8'321.50	
Frais de voyages	12'954.55	
Formation continue	25'477.68	
Salaires auxiliaires, OCE	208'686.35	
Matériel de bureau, imprimés, fournitures informatiques	188'173.90	
Annuaire, journaux	1'937.41	
Entretien et location mobilier, machines	749'726.13	
Acquisitions mobilier/machines/logiciel	49'846.15	
Microfilmage	4'184.80	
Frais de programmation	368'801.70	
Ports, tél., taxes CCP/banque	63'339.95	

CCGC

	Charges	Produits
Frais de poursuite facturés	235'013.25	
Intérêts rémunérateurs contributions	6'252.00	
Loyer et charges	603'173.12	
Révision de la Caisse	246'651.20	
Amortissements	310'729.93	
Publicité	10'178.45	
Assurances diverses	10'375.50	
Entretien des locaux	32'185.60	
Frais divers	33'745.25	
Subventions Crèche Pimprenelle	25'361.46	
Réservations Crèche Pimprenelle	55'555.55	
Subvention Amicale	12'618.32	
Honoraires divers	328'823.24	
Participation des caisses de compensation	21'000.00	
Indemnités administration fiscale	404'776.00	
Coûts OCAS	42'902.35	
Provision différence CCP	296'139.95	
Cotisation Inforom/Mathieu	46'514.00	
Résultat du compte d'administration général		987'938.77
Total	18'004'527.03	18'004'527.03
<i>Compte d'administration des capitaux</i>		
Frais de banques	452.94	
Rendement des titres		185'767.31
Résultat sur capitaux	185'314.37	
Total	185'767.31	185'767.31

CCGC

Compte d'administration des immeubles

	Charges	Produits
Charges sur immeuble	1'718'615.87	
Location immeuble		2'028'872.97
Résultat du compte d'administration immeuble	310'257.10	
Total	2'028'872.97	2'028'872.97

* Les charges indiquées concernent tous les régimes fédéraux d'assurances sociales et se rapportent également à des travaux nécessités par l'application de lois cantonales. Leur contrepartie figure, dans les produits, sous les rubriques «subsidés» et «indemnités» pour d'autres tâches.

Bilan au 31 décembre 2005

	Actif	Passif
<i>Placements et engagements:</i>		
Papiers valeurs et participations	305'240.00	
Avoirs en banque et livrets d'épargne	2'543'047.90	
Mobilier, machines de bureau, install. informatique	499'174.29	
Immeuble	19'797'178.25	
Emprunts		12'274'000.00
<i>Comptes courants:</i>		
Débiteurs	6'811'995.04	
Créanciers		445'636.42
<i>Comptes de capital :</i>		
Réserve générale		15'648'376.11
Provision différence CCP		296'139.95
Provision CC Valais		350'000.00
Provision pour entretien immeuble		1'434'850.30
Report compte à nouveau	492'367.30	
Total	30'449'002.78	30'449'002.78

SCAF

Bilans aux 31 décembre 2005 et 2004

31 décembre 2005

Exercice précédent

ACTIF

Caisse	227.75	227.75
Chèques postaux	19'069'863.21	20'805'438.11
Banques, comptes à vue	1'317'727.76	799'637.84
Titres et placements	12'043'351.86	12'206'272.50
Impôt anticipé à récupérer	81'126.22	60'328.79
Affiliés et débiteurs allocataires	7'721'940.65	7'695'037.00
Actifs transitoires	89'873.00	0.00
Débiteurs divers	12'369.40	1'380.10
CAFNA, compte courant	207'437.42	1'504'352.28
CAFI, compte courant	1'850'206.48	1'219'044.10
Mobilier et machines	5'376.87	4'709.96
	42'399'500.62	44'296'428.43

PASSIF

Affiliés momentanément créanciers	1'270'139.79	499'661.91
Créanciers	484'552.85	451'277.46
Gestion de la CAFAC	18'611'501.43	16'854'703.55
Réserves générales	17'580'801.57	18'331'594.73
Fonds de compensation, compte courant	1'205'208.00	2'119'359.55
Résultat reporté compte d'exploitation	-659'765.44	4'303'517.44
Résultat reporté compte d'administration	3'907'062.42	1'736'313.79
	42'399'500.62	44'296'428.43

SCAF

Comptes de profits et pertes	2005		2004	
<i>Compte d'exploitation</i>	Doit	Avoir	Doit	Avoir
Contributions facturées		36'068'014.26		41'421'820.92
Intérêts moratoires		95'409.15		91'756.95
Taxes, sommatons, amendes		94'024.75		101'759.70
Frais de poursuite récupérés		29'196.15		0.00
Contributions irrécouvrables	207'274.21		188'720.10	
Contributions encaissées en faveur du Fonds	39'675'002.00		42'639'409.00	
Allocations versées	34'334'922.00		35'533'039.19	
Allocations versées dues par le Fonds		34'560'834.00		36'531'436.00
Allocations à restituer irrécouvrables	32'963.15		31'350.01	
Intérêts rémunérateurs	25'647.40		35'085.35	
Abandon intérêts moratoires	0.00		1'707.45	
Résultat du compte d'exploitation de l'exercice		3'428'330.45		
Correction de l'exercice 2004				
Allocations versées dues par le Fonds	1'129'194.00			
Résultat du compte d'exploitation		4'557'524.45		282'537.53
	75'405'002.76	75'405'002.76	78'429'311.10	78'429'311.10
 <i>Compte d'administration</i>				
Frais de gestion forfaitaires (7 %)		2'777'251.00		2'984'759.00
Autres recettes		49'349.00		0.00
Résultat des comptes de capitaux		279'972.12		141'081.79
Frais généraux	2'320'110.38		2'092'510.10	
Résultat du compte d'administration de l'exercice	786'461.74			
Corrections de l'exercice 2004				
Autres recettes		43'710.75		
Frais généraux		74'897.55		
Résultat des comptes de capitaux		109'127.00		
Résultat du compte d'administration	1'014'197.04		1'033'330.69	
	3'334'307.42	3'334'307.42	3'125'840.79	3'125'840.79

CAFI

Bilans aux 31 décembre 2005 et 2004	31 décembre 2005	Exercice précédent
ACTIF		
Affiliés et débiteurs allocataires	6'335'428.14	3'686'545.13
Impôt anticipé à récupérer	0.00	3.00
Actifs transitoires	15'027.20	0.00
Fonds de compensation, compte courant	0.00	114'094.97
Mobilier et machines	1'365.75	1'053.70
	6'351'821.09	3'801'696.80
 PASSIF		
Banques, comptes à vue	466.75	371.15
Créanciers divers	218'275.98	198'034.80
Passifs transitoires	0.00	0.00
SCAF, compte courant	1'850'206.48	1'219'044.10
Paiements en retour	0.00	0.00
Fonds de compensation, compte courant	100'114.00	0.00
Réserves générales	1'624'000.00	1'500'000.00
Résultat reporté au 31.12.2001	-1'434'463.43	-1'200'256.68
Résultat reporté compte d'exploitation	5'888'775.35	3'196'142.46
Résultat reporté compte d'administration	-1'895'554.04	-1'111'639.03
	6'351'821.09	3'801'696.80

CAFI

Comptes de profits et pertes	2005		2004	
<i>Compte d'exploitation</i>	Doit	Avoir	Doit	Avoir
Contributions facturées		8'105'271.88		5'929'375.92
Intérêts moratoires		280'414.34		87'885.85
Taxes, sommatons, amendes		111'706.90		119'302.35
Frais de poursuite récupérés		23'016.90		0.00
Contributions irrécouvrables	130'489.40		16'275.10	
Contributions encaissées en faveur du Fonds	5'945'546.00		5'404'567.00	
Allocations versées	6'461'767.85		6'167'128.90	
Allocations versées dues par le Fonds		6'494'869.00		6'374'866.00
Intérêts rémunérateurs	57'268.20		52'399.05	
Abandon intérêts moratoires	193.00		73.70	
Résultat du compte d'exploitation de l'exercice	2'420'014.57		870'986.37	
	15'015'279.02	15'015'279.02	12'511'430.12	12'511'430.12
 <i>Compte d'administration</i>				
Frais de gestion forfaitaires (7 %)		416'188.00		378'320.00
Résultat des comptes de capitaux	95.60		2'584.05	
Frais généraux	907'973.84		787'795.32	
Résultat du compte d'administration de l'exercice		491'881.44		
Correction de l'exercice 2004				
Frais généraux	14'698.00			
Résultat du compte d'administration		506'579.44		412'059.37
	922'767.44	922'767.44	790'379.37	790'379.37

CAFAC

Bilans aux 31 décembre 2005 et 2004

31 décembre 2005

Exercice précédent

ACTIF

Banques, comptes courants	171'694.15	117'841.20
Titres et placements	8'490'230.30	8'423'614.12
Affiliés et débiteurs allocataires	331'148.88	300'026.12
Service cantonal des allocations familiales aux salariés	18'611'501.43	16'854'703.55
Impôt anticipé à récupérer	49'809.23	47'663.24
Actifs transitoires	561.65	0.00
Fonds de compensation, compte courant	0.00	489'221.35
Mobilier et machines	2'731.25	2'107.20
	27'657'676.89	26'235'176.78

PASSIF

Affiliés momentanément créditeurs	45'310.65	45'634.05
Provision pour pertes sur titres	250'000.00	250'000.00
Créanciers	438'463.99	476'598.46
Réserve générale	14'201'739.00	13'100'739.00
Fonds de compensation	1'758'712.00	0.00
Résultat reporté compte d'exploitation	-1'478'444.84	2'739'411.80
Résultat reporté compte d'administration	12'441'896.09	9'622'793.47
	27'657'676.89	26'235'176.78

CAFAC

Comptes de profits et pertes	2005		2004	
<i>Compte d'exploitation</i>	Doit	Avoir	Doit	Avoir
Contributions facturées		64'248'375.01		71'254'571.14
Intérêts moratoires		8'729.20		5'127.30
Taxes, sommatons, amendes		1'780.00		1'560.00
Frais de poursuite récupérés		516.70		0.00
Contributions encaissées en faveur du Fonds	64'379'186.00		71'346'894.00	
Allocations versées	57'100'768.15		55'161'338.61	
Allocations versées dues par le Fonds		57'173'047.70		55'605'177.00
Allocations à restituer irrécouvrables	14'715.55		25'880.00	
Intérêts rémunérateurs	745.75		2'236.95	
Abandon intérêts moratoires	0.00		85.00	
Résultat du compte d'exploitation de l'exercice		62'966.84		
Corrections de l'exercice 2004				
Allocations versées dues par le Fonds		2'319'541.90		
Contributions encaissées en faveur du Fonds	6'069'135.00			
Résultat du compte d'exploitation		3'812'559.94	330'000.53	
	127'564'550.45	127'564'550.45	126'866'435.09	126'866'435.44
<i>Compte d'administration</i>				
Frais de gestion forfaitaires (7 %)		4'506'542.00		4'994'283.00
Résultat des comptes de capitaux		169'502.30		40'851.92
Frais généraux	1'829'395.63		1'540'113.06	
Résultat du compte d'administration de l'exercice	2'846'648.67			
Correction de l'exercice 2004				
Frais généraux	29'842.75			
Résultat du compte d'administration	2'816'805.92		3'495'021.86	
	4'676'044.30	4'676'044.30	5'035'134.92	5'035'134.92

CAFNA

Bilans aux 31 décembre 2005 et 2004	31 décembre 2005	Exercice précédent
ACTIF		
Affiliés	0.00	299.25
Débiteurs allocations	161'670.85	264'805.20
Actifs transitoires	5'911.35	0.00
Fonds de compensation, compte courant	1'022'937.00	1'813'326.62
Mobilier et machines	1'365.65	1'053.60
	1'191'884.85	2'079'484.67
 PASSIF		
Affiliés	92.15	0.00
Créanciers divers	228'736.88	216'724.34
SCAF, compte courant	207'437.42	1'504'352.28
Paievements en retour	5'280.00	4'060.00
Résultat reporté compte d'exploitation	598'807.09	376'162.25
Résultat reporté compte d'administration	151'531.31	-21'814.20
	1'191'884.85	2'079'484.67

CAFNA

Comptes de profits et pertes	2005		2004	
<i>Compte d'exploitation</i>	Doit	Avoir	Doit	Avoir
Allocations versées	15'742'390.81		14'234'307.50	
Allocations versées dues par le Fonds		15'904'639.00		15'508'542.00
Allocations à restituer irrécouvrables	94'304.10		21'874.10	
Intérêts moratoires		94.35		20.00
Résultat du compte d'exploitation de l'exercice	68'038.44			
Correction de l'exercice 2004				
Allocations versées dues par le Fonds	1'097'774.00			
Résultat du compte d'exploitation		1'029'735.56	1'252'380.40	
	16'934'468.91	16'934'468.91	15'508'562.00	15'508'562.00
<i>Compte d'administration</i>				
Frais de gestion forfaitaires (7 %)		1'113'325.00		1'008'755.00
Taxes, sommatons, amendes		700.00		1'040.00
Frais de poursuite récupérés		994.7		276.3
Frais généraux	990'109.65		948'958.44	
Résultat du compte d'administration de l'exercice	124'910.05			
Correction de l'exercice 2004				
Frais généraux	12'677.40			
Résultat du compte d'administration	112'232.65		61'112.86	
	1'115'019.70	1'115'019.70	1'010'071.30	1'010'071.30

FFPP

Bilan au 31 décembre 2005

ACTIF

Chèques postaux	1'774'859.71
Banque	4'153.15
Débiteurs	723'571.25
Impôt anticipé à récupérer	613.18
	<hr/>
	2'503'197.29

PASSIF

Fonds de compensation	2'503'197.29
Créanciers	0.00
	<hr/>
	2'503'197.29

Décompte de l'exercice 2005

Recettes

Cotisations	2'226'998.00
Cotisations - Complément	0.00
	<hr/>
Total	2'226'998.00

Dépenses

Annulation de cotisations	8'298.00
Cotisations irrécouvrables	27'822.45
Frais de gestion forfaitaires	49'349.00
	<hr/>
Total	85'469.45

Solde dû au Fonds en faveur de la Formation et du Perfectionnement Professionnels **2'141'528.55**

LAMAT

Bilans aux 31 décembre 2005 et 2004

31 décembre 2005

Exercice précédent

ACTIF

Chèques postaux	2'259'973.04	1'536'478.64
Banque, compte à vue	64'278.35	54'016.70
Impôt anticipé à récupérer	893.41	2'395.90
Affiliés	881'903.98	1'104'438.01
Actifs transitoires	43'074.25	0.00
Mobilier et machines	1'677.65	9'954.60
	3'251'800.68	2'707'283.85

PASSIF

Créanciers	183'200.02	246'555.95
Fonds de compensation, compte courant	3'747'134.74	3'598'556.84
Passifs transitoires	1'254.70	0.00
<i>Excédent reporté de dépenses</i>	<i>-679'788.78</i>	<i>-1'137'828.94</i>
Report exercice précédent	-1'137'828.94	-161'180.67
Bénéfice/Déficit du compte d'exploitation	540'751.55	-793'060.96
Déficit du compte d'administration	-82'711.39	-182'587.31
	3'251'800.68	2'707'283.85

LAMAT

Comptes de profits et pertes	2005		2004	
<i>Compte d'exploitation</i>	Doit	Avoir	Doit	Avoir
Contributions facturées		16'618'830.85		16'771'429.18
Contributions irrécouvrables	11'156.95		21.00	
Réduction de contributions	72.00		0.00	
Intérêts moratoires		7'628.05		6'196.15
Taxes, somimations, amendes		126'202.20		118'962.45
Frais de poursuite récupérés		4'218.45		0.00
Contributions encaissées en faveur du Fonds	16'785'410.06		14'857'711.19	
Allocations versées	17'492'667.66		23'144'427.90	
Allocations versées dues par le Fonds		17'328'485.86		20'322'745.35
Intérêts rémunératoires	4'065.90		10'234.00	
Résultat du compte d'exploitation de l'exercice		208'007.16		
Corrections de l'exercice 2004				
Contributions encaissées en faveur du Fonds	2'137'587.49			
Allocations versées dues par le Fonds		2'886'346.20		
Résultat du compte d'exploitation	540'751.55			793'060.96
	36'971'711.61	36'971'711.61	38'012'394.09	38'012'394.09
 <i>Compte d'administration</i>				
Frais de gestion forfaitaires (6 %)		1'007'124.60		891'462.14
Résultat du compte des capitaux		1'077.69		3'928.77
Frais généraux	1'219'169.00		1'077'978.22	
Résultat du compte d'administration de l'exercice		210'966.71		
Correction de l'exercice 2004				
Frais de gestion forfaitaires (6 %)		128'255.32		
Résultat du compte d'administration		82'711.39		182'587.31
	1'219'169.00	1'219'169.00	1'077'978.22	1'077'978.22

TABLE DES MATIERES

Message de M. François Longchamp, Président du Département de la solidarité et de l'emploi	p.	2
Message de MM. Blaise Matthey, Président du Conseil d'administration de l'Office cantonal des assurances sociales (OCAS) et Jean-Claude Risse secrétaire général de l'OCAS	p.	4
Message de M. Jean-Luis Cover, chef de service des ressources humaines OCAS	p.	7
Message de Mme Nicoletta Cacitti, directrice de l'OCAI	p.	11
Organigramme de l'OCAI	p.	12
Rapport d'activité de l'OCAI	p.	13
Les comptes de l'OCAI	p.	23
Message de M. Jean-Claude Risse, directeur de la CCGC	p.	24
Organigramme de la CCGC	p.	26
Rapport d'activité de la CCGC	p.	27
Le régime des allocations familiales	p.	34
Le régime de l'assurance-maternité cantonale genevoise	p.	37
Les comptes CCGC - caisses d'allocations familiales – LAMat	p.	38